



COMMISSION DU BASSIN DU LAC TCHAD

LAKE CHAD BASIN
COMMISSION

63^{ÈME} SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL DES MINISTRES

ABUJA (NIGERIA)
27 FÉV. 2018

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITES 2017



Table des matières

ABREVIATIONS ET ACRONYMES.....	7
INTRODUCTION GENERALE	9
MANDAT ET MISSIONS DE LA CBLT.....	9
Les Organes Consultatifs de la CBLT	10
a) Le Comité Consultatif des Bailleurs de Fonds (CCBF)	10
b) Le Comité des Parties Prenantes (CPP).....	10
Les organes subsidiaires de la CBLT	10
PARTIE I: REALISATIONS TECHNIQUES DE LA CBLT	11
<i>AXE I : AMELIORATION DE LA QUALITE ET DE LA QUANTITE DES EAUX DU BASSIN DU LAC TCHAD.....</i>	12
1.1. Evaluation des connaissances sur la disponibilité, l'écoulement et la qualité de l'eau de surface, et leur interaction avec le Lac Tchad	12
1.1.1. Gestion et valorisation des outils de collectes des données hydro-météorologiques dans le bassin	12
1.1.2. Opérationnalisation de la « Plateforme de collecte des données du modèle».....	13
1.1.3. Missions de collecte de données hydrologiques et météorologiques	13
1.1.4. Etudes hydrogéologiques, chimiques et isotopiques des eaux souterraines dans le Bassin..	14
1.1.5. Appui à l'élaboration de 2 annexes de la Charte de l'Eau.....	15
1.1.6. Détermination de la superficie du Lac Tchad et des plaines d'inondation/ zones humide pendant la saison hydrologique 2017	15
1.1.7 Système d'Information du Lac Tchad (LIS).....	16
1.2 Évaluation des connaissances actuelles sur la disponibilité, l'écoulement, la qualité des eaux souterraines et leur interaction avec le Lac Tchad.....	17
1.2.1 Acquisition et installation des équipements piézométriques	17
1.2.2 Réseau régional des piézomètres	18
1.2.3 Mission de collecte de données et d'échantillonnage (CBLT/BGR).....	18
1.2.4 Mission d'Échantillonnage d'eau dans les Yaérés.....	18
1.2.5 Analyse bactériologiques des eaux de forages à pompe manuelles et de la STE à N'Djaména	19
1.2.6. Atelier pour l'élaboration des cartes thématiques.....	19
1.2.7 Formation en gestion des eaux souterraines dans les organismes de bassin.....	19
1.2.8 Formation sur le logiciel QGIS niveau 1	19
<i>Axe II : Restauration, conservation et utilisation durable des ressources naturelles du bassin du lac tchad</i>	21
2.1 Développement des bases de données régionales pour la planification et la gestion de l'environnement	21
2.1.1 Convention avec l'UNESCO	21
2.1.2 Protection des éléphants dans le Mayo Lemié	21
2.1.3 Collecte des données socio-économiques	22

2.2	Démonstration par des projets pilotes des pratiques agro-pastorales écologiquement saines et création de zones de protection des eaux de surface et souterraines	22
2.2.1	Opérations de Petits Périmètres Irrigués Villageois (PPIV) simplifiés	22
2.2.2	Adaptation aux changements climatiques	22
2.3	Promotion des sources de revenus alternatives et adoption de moyens d'existence durables pour les communautés de pêcheurs	23
2.3.1	Acquisition et distribution de Fours Chorkor, caisses isothermes et claies de séchages.....	24
2.3.2	Construction de marchés moderne aux poissons.....	24
2.3.3	Convention avec la FAO.....	24
2.4	Construction et équipement des infrastructures des pêches	25
2.5	Financement des microprojets Fonds de Développement Local (FDL)	25
2.6	Promotion de stratégie d'approvisionnement en bois-énergie	25
2.6.1	Reforestation communautaire.....	26
2.6.2	Plantation d'agroforesterie.....	26
2.6.3	Restauration des forêts classées.....	27
2.7	Promotion des sources de revenus alternatives et amélioration des moyens d'existence durables pour les communautés des éleveurs	27
2.7.1	Aménagement des couloirs de transhumance et aires de pâturages	27
2.7.2	Aménagement des puits pastoraux	28
2.7.3	Aménagement des périmètres fourragers	28
AXE III : RESTAURATION ET CONSERVATION DES ECOSYSTEMES DU BASSIN DU LAC TCHAD		29
3.1	Capitalisation et promotion des meilleures techniques de conservation des eaux et du sol (demi-lunes, banquettes, autres techniques CES/DRS, etc.).....	29
3.1.1	Aménagement CES/DRS.....	29
3.1.2	Régénération des écosystèmes dégradés	29
3.1.3	Fixation des dunes de sable	30
3.1.4	Arrachage d'espèces envahissantes	30
3.2	Stratégies d'approvisionnement en bois – énergie et autres sources d'énergies alternatives	30
3.3	Projet de restauration des écosystèmes dégradés, dans les zones critiques de désertification ..	30
3.3.1	Réhabilitation de l'Arboretum de Douguia	30
3.3.2	Conservation de la biodiversité.....	31
Axe IV : Renforcement des capacités des parties prenantes		32
4.1	Mettre en application une stratégie de participation des parties prenantes du Bassin du Lac Tchad	32
4.1.1	Organisation de la conférence internationale sur la sauvegarde du Lac Tchad	32
4.1.2	Plan de communication de la CBLT	32
4.1.3	Etat des lieux de l'Ecole Régionale de Formation de N'Gala.....	33
AXE V : DEVELOPPEMENT DU CADRE INSTITUTIONNEL ET OPERATIONNEL DE LA CBLT....		34
5.1	Mettre en œuvre le PAS 2008 – 2025	34

5.1.1. Appui au démarrage des nouveaux projets	34
5.1.2. Cadrage des actions de la CBLT	36
5.1.3. Missions de suivi-évaluation des activités des projets/programmes de la CBLT	36
5.1.4. Elaboration des fiches de projets bancables	37
5.1.5. Mise en œuvre de la révision du PAS (2008-2025)	37
5.1.6. Planification programmatique des activités 2018	37
5.1.7. Renforcement des capacités en planification suivi-évaluation et capitalisation de la CBLT	38
5.1.8. Actualisation des plans de gestion du Sous-bassin Waza Logone	38
5.1.9. Révision du plan de gestion du sous bassin Lac-Fitri	38
5.1.10. Ratification et entrée en vigueur de la Charte de l'eau du Bassin du Lac Tchad	39
5.2. Mettre en place un système performant de gestion financière au sein de la Commission	39
5.2.1 Edition des rapports d'activités 2016 et le programme d'activités 2017	39
5.2.2. Mettre en place un système performant de gestion des ressources humaines	39
5.2.3 Le manuel de gestion des ressources humaines	40
5.2.4. Le Système de Gestion des Performances	40
5.2.5. La brochure d'accueil et d'intégration du personnel	40
AXE VI : DEVELOPPEMENT DES ACTIONS D'URGENCE EN FAVEUR DES COUCHES VULNERABLES DANS LE BASSIN DU LAC TCHAD	41
6.1 Développer des activités génératrices de revenus pour les communautés et couches vulnérables dans le bassin du Lac Tchad	41
6.1.1 Promotion de l'aviculture au Niger	41
6.1.2 Appui aux éleveurs de la Région du Lac au Tchad	41
6.1.3 Appui aux producteurs du miel et de l'huile de karité en RCA	41
6.2 Développer des infrastructures sociales de base pour faciliter les activités socio-économiques dans le bassin du Lac Tchad	42
6.2.1 Travaux forages autour du Lac-Tchad	42
6.2.2 Promotion des petits périmètres irrigués villageois au Nigeria	42
6.2.3 Promotion de l'aquaculture à Maga au Cameroun	42
6.2.4. Réhabilitation du bâtiment PAIBLT à Kousséri	43
PARTIE II : ETAT DE MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITES DE PAIX ET SECURITE	44
2.1 Activités générales	44
2.1.1 Visite d'un haut responsable suisse	44
2.1.2 Participation aux obsèques du Général de Brigade Kodji Jacob.	44
2.1.3 Mission du Conseil de Sécurité des Nations Unies	45
2.1.4 Conférence de la RIFU (Unité régionale de fusion du renseignement)	45
2.1.5 Deuxième conférence régionale sur la prévention de l'extrémisme violent	45
2.1.6 Quarante-quatrième réunion de l'UNSAC, Yaoundé du 29 mai - 2 juin 2017	45
2.1.7 Séminaire régional "Forces de Défense et de Sécurité dans la prévention de l'Extrémisme violent en Afrique"	45
2.2 Activités spécifiques	46

2.2.1 Lancement de l'Opération Gama Aiki 2	46
2.2.2 Réunion des Ministres de la Défense du 21 au 24 février 2017 à Abuja	46
2.2.3 Réunion des Ministres de la Défense du 4 au 6 juillet 2017 à Yaoundé	46
2.2.4 Première conférence sur la stabilisation	47
2.2.5 Réunion de validation d'une nouvelle opération conjointe de la FMM	47
2.3. Le financement	48
2.4 Conclusion partielle	48
PARTIE III : COOPERATION REGIONALE ET INTERNATIONALE.....	49
3.1 Coopération régionale	49
3.1.1. Coopération avec CAMWATER (Société Camerounaise des Eaux)	49
3.1.2. Coopération avec SEMRY/PULCI	49
3.1.3. Coopération avec l'Union Mondiale pour la Conservation de la Nature (UICN).....	50
3.1.4. Coopération avec le Global Water Partnership (GWP)-CAF	50
3.1.5. Coopération avec la CICOS	50
3.1.6. Coopération avec la CEEAC	50
3.1.7. Coopération avec l'Union Africaine.....	51
3.1.8. Coopération avec le projet ResEau du Tchad	51
3.2 Coopération internationale.....	51
3.2.1. Coopération avec la Banque Africaine de Développement (BAD)	51
3.2.2. Coopération avec la Banque Mondiale	52
3.2.3. Coopération avec le Ministère allemand de Coopération Economique et du Développement (BMZ) .	52
3.2.4. Coopération avec l'Agence Française de Développement (AFD).....	52
3.2.5. Coopération avec l'UNESCO.....	52
3.2.6. Coopération avec MESA	53
3.2.7. Coopération avec le Système des Nations Unies	53
3.2.8. Coopération avec Commission Economique des Nations Unies pour l'Europe (UNECE)	54
3.2.9. Coopération CARE International	54
3.2.10. Coopération avec l'Union Africaine.....	55
3.2.11. Coopération avec Schiller Institute	55
PARTIE IV : ADMINISTRATION ET FINANCES.....	57
4.1 Ressources humaines	57
4.2. Administration des Ressources Humaines	59
4.2.1 Les avancements	59
4.2.3 Les stages	59
4.3 Situation financière au 31 décembre 2017	60
4.4. Exécution du budget au 31 décembre 2017	61
4.4.1. Exécution du budget de développement	61
4.4.2 Exécution du budget de fonctionnement	63

PARTIE V : ETAT DE MISE EN OEUVRE DES RESOLUTIONS DE LA 62^{EME} SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL DES MINISTRES.....	65
CONCLUSION ET ENSEIGNEMENTS	67

Abréviations et acronymes

AFD	Agence Française pour le Développement
AGR	Activité Génératrice de Revenus
AIEA	Agence Internationale de l'Energie Atomique
AMESD	Surveillance de l'Environnement pour le Développement Durable en Afrique
APD	Avant-Projet Détaillé
BAD	Banque Africaine de Développement
BID	Banque Islamique de Développement
CBLT	Commission du Bassin du Lac Tchad
CC	Changement Climatique
CEEAC	Communauté Economique des États de l'Afrique Centrale
CEDEAO	Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CEMAC	Commission Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale
CEN SAD	Communauté des États sahélo-sahariens pour le Développement
CES/DRS	Conservation des Eaux et Sols / Défense et Restauration des Sols
CICOS	Commission Internationale Congo-Oubangui-Sangha
CF	Contrôleur Financier
CJ	Conseiller Juridique
CoM	Conseil des Ministres
COMIFAC	Commission des Forêts d'Afrique Centrale
CST	Compagnie Sucrière du Tchad
DFC	Division des Finances et de la Comptabilité
DAF	Direction de l'Administration et des Finances
DT	Direction Technique
DTIC	Division de la Technologie de l'Information et de la Communication
DOB	Division de l'Observatoire du Bassin
DCP	Division de la Coopération et des Projets
DGRN	Division de Gestion des Ressources Naturelles
DRE	Direction des Ressources en Eau
DREE	Directeur des Ressources en Eau et de l'Environnement
DREM	Direction des Ressources en Eau et de la Météorologie
FAE	Facilité Africaine de l'Eau
FDL	Fonds de Développement Local
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
GIRE	Gestion Intégrée des Ressources en Eau
GIZ	Coopération Technique Internationale Allemande
GWP	Global Water Partnership
FEM	Fonds pour l'Environnement Mondial
FFEM	Fonds Français pour l'Environnement Mondial
IRD	Institut de Recherche pour le Développement
LACBO	Observatoire du Bassin du Lac Tchad
NASA	Administration Nationale de l'Aéronautique et de l'Espace
OIEau	Office International de l'Eau
OMD	Objectif du Millénaire pour le Développement
OQERE	Objectifs de qualité des écosystèmes
PCD	Plateforme pour la Collecte des Données

PDRI-CL	Projet de Développement Rural Intégré du Chari-Logone
PNSA	Programme National de Sécurité Alimentaire
PPIV	Petits Périmètres Irrigués Villageois
PQI	Plan Quinquennal d'Investissement
PRESIBALT	Programme de Réhabilitation et de Renforcement de la Résilience des Systèmes socio-écologiques du Bassin du Lac Tchad
PTEIB	Projet de Transfert d'Eau Inter-Bassin
OMM	Organisation Météorologique Mondiale
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OSC	Organisation de la Société Civile
OSS	Observatoire du Sahel et du Sahara
PA	Protocoles d'Accord
PAIBLT	Projet d'Appui à l'Initiative du Bassin du Lac Tchad
PAN	Plan d'Action National
PAS	Programme d'Action Stratégique
PRODEBALT	Programme de Développement Durable du Bassin du Lac Tchad
PULCI	Programme d'Urgence de Lutte Contre les Inondations
TDR	Termes de Références
REI	Rapport d'Evaluation Institutionnelle
RCA	République Centrafricaine
ROAB / RIOB	Réseau International des Organismes de Bassin
SE	Secrétaire Exécutif
S&E	Suivi et évaluation
SEMRY	Société d'Exploitation et de Modernisation de la Riziculture de Yagoua
SIG	Système d'Information Géographique
UE	Union Européenne
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture

INTRODUCTION GENERALE

En attendant la révision de son Plan d'Actions Stratégiques régional adopté en 2008, le Secrétariat Exécutif a arrêté en 2014 un plan d'orientations stratégiques et opérationnelles pour les années 2014-2017. Ce plan, a pris en compte les nouveaux défis, notamment le changement climatique, les défis sécuritaires, ainsi que les besoins urgents humanitaires au profit des réfugiés et des déplacés et les actions de développement en faveur des populations vulnérables.

Le présent rapport annuel reflète les activités menées jusqu'au 31 décembre 2017. Celle-ci a été marquée par l'aboutissement de nombreux projets conformes aux orientations de la 62^{ème} Session Ordinaire du Conseil des Ministres qui voudrait faire de la CBLT un instrument de coordination des efforts de ses Etats membres et Partenaires techniques et financiers pour la préservation de ce fragile bien commun, le Lac Tchad et de son développement. La mise en valeur des potentialités de cette ressource peut constituer une alternative aux populations désœuvrées, notamment les jeunes en proie aux promesses du groupe terrorisme *Boko-haram*, et/ou migrants à la recherche d'un hypothétique bien-être dans les pays du Nord.

Les actions de développement au niveau régional et dans les pays membres, résultant des multiples études et travaux réalisés sur le terrain avec l'assistance technique et financière des partenaires au développement, portent sur les six (6) grands axes stratégiques à savoir : (i) Amélioration de la qualité et quantité des eaux du bassin du Lac Tchad ; (ii) Restauration, conservation et utilisation durable des ressources naturelles du bassin du Lac Tchad ; (iii) Restauration et Conservation des Ecosystèmes du bassin du Lac Tchad ; (iv) Renforcement des capacités des parties prenantes ; (v) Développement du cadre institutionnel et opérationnel de la CBLT et ; (vi) Développement des actions d'urgence en faveur des couches vulnérables dans le Bassin du Lac Tchad.

Le rapport intègre également la gestion administrative et financière, notamment les ressources humaines, le budget, l'acquisition et l'entretien du matériel, la documentation et les archives. Les activités relatives au volet sécuritaire sont traitées dans un autre cadre, en raison de la sensibilité de la question. Toutefois, une synthèse sur ce volet y est présentée.

Afin d'assurer l'exécution des activités programmées, le Secrétariat Exécutif a engagé des dépenses globales de l'ordre de 11.915.471.000 FCFA pour un budget approuvé de 16.398.941.000 FCFA (Seize milliards trois cent quatre-vingt-dix-huit millions neuf cent quarante-un mille) FCFA. Le gap s'explique d'abord par le démarrage tardif du PRESIBALT, le paiement tardif par les Etats membres de leurs contributions statutaires et les difficultés de mobilisation des ressources pour la mise en œuvre des actions d'urgence en faveur des couches vulnérables du bassin.

Le rapport comprend cinq (5) parties : (i) une synthèse des réalisations techniques de la Commission ; (ii) la mise en œuvre des activités de paix et sécurité ; (iii) la coopération régionale et internationale ; (iv) l'administration et finances; (v) l'état de mise en œuvre des résolutions de la 62^{ème} session ordinaire du Conseil des Ministres.

Mandat et missions de la CBLT

La Commission du Bassin du Lac Tchad (CBLT) a été créée le 22 mai 1964 par les quatre pays riverains du lac Tchad : Cameroun, Niger, Nigeria et Tchad. Elle est une structure permanente de concertation à travers laquelle les Etats membres affirment

solennellement leur volonté d'intensifier leur coopération et leurs efforts pour la mise en valeur des ressources du bassin du lac Tchad. La République Centrafricaine (RCA) y a adhéré en 1996 suivie de la Libye en 2008. L'Egypte, la République du Congo, la RD Congo et le Soudan sont des membres observateurs.

Le mandat assigné à la CBLT est de : (i) gérer de façon durable et équitable le Lac Tchad et les autres ressources en eau transfrontalières du bassin ; (ii) conserver et préserver les écosystèmes du Bassin du lac Tchad ; et (iii) promouvoir l'intégration régionale, préserver la paix et la sécurité dans le bassin conventionnel.

A ce titre, la CBLT est chargée – entre autres – de : (i) recueillir, évaluer et diffuser les informations relatives aux projets des Etats membres ; (ii) recommander des projets et des programmes conjoints dans le bassin du Lac Tchad ; (iii) assurer la liaison entre les Etats membres afin de garantir une utilisation optimale des ressources en eau et des autres ressources naturelles du bassin et (iv) suivre l'exécution d'études et le progrès des activités réalisées dans le bassin et d'en informer les Etats membres.

Au plan institutionnel et organisationnel, la CBLT est dotée de trois organes :

- A. Le Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement qui est l'organe d'orientation et de décision. Il se réunit tous les deux ans ;
- B. Le Conseil des Ministres composé de deux commissaires par pays membre, est l'organe de décision et de contrôle de la mise en œuvre des politiques et stratégies communes de développement. Il se réunit une fois par an ;
- C. Le Secrétariat Exécutif est l'organe d'exécution des décisions et résolutions du Sommet des Chefs d'Etat et du Conseil des Ministres. Il représente la CBLT aux plans diplomatique, administratif, civil et judiciaire. Il assure la mise en œuvre des programmes et projets de la CBLT.

Les Organes Consultatifs de la CBLT

- a) Le Comité Consultatif des Bailleurs de Fonds (CCBF)
Le comité consultatif des Bailleurs de Fonds qui est une instance reprise dans le cadre de la réforme institutionnelle de 2008.
- b) Le Comité des Parties Prenantes (CPP)
Le CPP représente et coordonne les organes de la société civile.

Les organes subsidiaires de la CBLT

Afin d'assurer une bonne gouvernance, la Commission s'appuie sur 6 organes :

- ✓ le Comité Technique (CTE) ;
- ✓ le Comité Technique Interministériel (CTI) ;
- ✓ le Comité des Parties Prenantes (CPP) ;
- ✓ les Bureaux de Gestion par Pays (BGP) ou Structures Focales (SF) ;
- ✓ le Comité des Experts en Ressources en Eau (CERE) ;
- ✓ le Comité sur l'Environnement, la Science et la Planification (CESP).

Dans la pratique, certaines de ces organes sont opérationnelles, tandis que d'autres nécessitent une opérationnalisation après l'entrée en vigueur de la charte de l'eau.

PARTIE I: REALISATIONS TECHNIQUES DE LA CBLT

Conformément à son programme d'activités 2017 adopté par la 62^{ème} Session Ordinaire du Conseil des Ministres tenue à N'Djamena (Tchad), les actions réalisées par le Secrétariat Exécutif ont porté sur les six (6) composantes encore appelées axes ci-après : (i) Amélioration de la qualité et quantité des eaux du bassin du Lac Tchad ; (ii) Restauration, conservation et utilisation durable des ressources naturelles du bassin du Lac Tchad ; (iii) Restauration et Conservation des Ecosystèmes du bassin du Lac Tchad ; (iv) Renforcement des capacités des parties prenantes ; (v) Développement du cadre institutionnel et opérationnel de la CBLT et ; (vi) Développement des actions d'urgence en faveur des couches vulnérables dans le Bassin du Lac Tchad.

Au total 181 activités ont été programmées pour l'exercice 2017. A la date du 31 décembre 2017, 118 activités ont été réalisées, soit un taux d'exécution physique d'environ 66 %. A cause du non démarrage effectif du PRESIBALT et de la tension de trésorerie vécue pendant les trois premiers trimestres de l'année, l'accent a été mis prioritairement sur la réalisation des actions d'amélioration de la qualité et quantité des eaux et de restauration, conservation durable des ressources naturelles et des écosystèmes du bassin du Lac Tchad. Les actions d'urgence en faveur des communautés vulnérables sont insuffisamment réalisées car elles devraient être essentiellement financées par le paiement des arriérées de contributions qui ont malheureusement tardé à venir.

Les activités réalisées sous financement des Etats Membres correspondent à un coût total de 1.542.412.024 FCFA sur une prévision de 3.906.900.000 FCFA, soit 39% du budget de développement de l'année. Les autres activités sont réalisées sous financement des Partenaires Techniques et Financiers (PRODEBALT, PRESIBALT, GIZ/BGR).

Le rapport retrace dans les pages qui suivent l'état de mise en œuvre des activités planifiées en 2017, axe par axe, en mettant en exergue les ressources consommées pour la conduite de ces activités.

AXE I : Amélioration de la qualité et de la quantité des eaux du Bassin du lac Tchad

Indicateur 1 : la quantité et la qualité d'eau du Lac Tchad sont maintenues à un niveau durable ayant pour référence la période moyenne des années 60

Indicateur 2 : une réduction mesurable du niveau des principaux groupes de contaminant de l'eau, sédiment et biota.

Cible 1 : Développer et initier l'exécution des stratégies de gestion de l'eau de surface

Cible 2 : Elaborer et initier l'exécution des stratégies de gestion des eaux souterraines

Messages clés axe I : La programmation annuelle de cet axe concerne le développement des connaissances, le renforcement de l'outil juridique et la démonstration d'une gestion saine de l'eau de surface ainsi qu'une évaluation détaillée des différentes sources de pollution dans les eaux souterraines.

1.1. Evaluation des connaissances sur la disponibilité, l'écoulement et la qualité de l'eau de surface, et leur interaction avec le Lac Tchad

Dans le cadre de l'évaluation des connaissances actuelles sur la disponibilité, l'écoulement et la qualité de l'eau de surface, y compris son interaction avec le Lac Tchad, première intervention de la cible de l'objectif qualité de l'eau ressources environnement (OQERE 1) du PAS, les actions entreprises pour l'exercice 2017 sont résumées ainsi :

1.1.1. Gestion et valorisation des outils de collectes des données hydro-météorologiques dans le bassin

Les données hydrologiques (hydrométriques, météorologiques, piézométriques et de qualité de l'eau) constituent une base de connaissances essentielle à l'évaluation des ressources en eau et pour les décisions qui en découlent. Elles permettent non seulement d'évaluer la ressource en eau, mais également sa dynamique en relation avec les impacts humains (ex: augmentation de la demande, pollution, changement d'occupation des sols et/ou avec les impacts climatiques). Elles servent aussi à planifier la ressource en eau à travers l'estimation de la disponibilité actuelle de l'eau en relation avec la demande, ainsi que l'élaboration des scénarios de développement liés à l'eau.

Les informations issues de ces données collectées serviront aux Etats pour une meilleure compréhension de l'importance de données fiables afin d'allouer les ressources humaines et financières suivant les besoins locaux.

Pour y parvenir, plusieurs actions ont été menées en vue de mieux cerner l'ensemble de la problématique. En 2017, l'objectif principal de la collecte des données hydrologiques, météorologiques et socio-économiques est l'alimentation de la base de données régionale (BDR) de la CBLT, le calibrage du modèle hydrologique, l'édition de l'annuaire hydrométéorologique et les bulletins *hydrologiques, météorologiques* et environnementaux.

Les missions de terrain au Tchad, dans les régions de l'Extrême-Nord du Cameroun et de Diffa au Niger, menées conjointement avec les experts des services hydrologiques nationaux, ont permis de couvrir et d'apprécier l'état des réseaux de mesures et les prélèvements d'eau par pompage dans les petits périmètres irrigués. Concernant les données socio-économiques, les exploitants agricoles ainsi que les institutions locales ont fourni des données pertinentes qui ont permis d'apprécier l'impact du changement

climatique sur leurs moyens de production (petite irrigation, maraîchage, etc.) ainsi que les techniques agricoles d'adaptation.

1.1.2. Opérationnalisation de la « Plateforme de collecte des données du modèle »

La CBLT évalue régulièrement l'état des réseaux hydrométéorologiques dans les portions nationales du bassin conventionnel du lac Tchad. Les résultats de ces évaluations montrent que : (i) dans la partie camerounaise du bassin, le réseau composé de 13 stations hydrométriques et 9 stations météorologiques, nécessite toutes une réhabilitation totale ; (ii) dans la partie nigérienne, le réseau qui compte 5 stations hydrométriques et 6 stations météorologiques, devrait être non seulement être réhabilité mais aussi complété ; (iii) dans la partie tchadienne, 29 stations hydrométriques et 10 stations météo nécessitent une réhabilitation et ; (iv) dans la partie centrafricaine, 13 stations hydrométriques dont 9 ont été évalués et nécessitent une réhabilitation.

En somme, les résultats des évaluations de l'état des réseaux hydrométriques dans le bassin ont permis d'avoir la situation exacte et de projeter des actions d'opérationnalisation de ces réseaux. Le problème commun de tous ces réseaux nationaux est non seulement l'insuffisance de suivi régulier et l'entretien des stations, mais aussi la nécessité d'un renforcement des capacités des techniciens et le peu des ressources affectées aux services techniques par les Etats membres.

Il en résulte que plusieurs actions ont été menées pour rendre opérationnel le réseau dans le bassin. Il s'agit notamment de la réhabilitation des stations agro-météorologiques et hydrologiques du bassin, de la création des stations agro-météorologiques et hydrologiques ainsi que des acquisitions et installation des équipements (manomètre et data logger télétransmission).

En outre pour accompagner et s'assurer de la bonne réalisation des actions, 8 missions de supervision des travaux d'installation et de réhabilitation des différents équipements et stations a été réalisée.

Sur la soixantaine de stations hydrométriques existant dans l'ensemble du bassin, le réseau de base de la CBLT comprend 13 stations clés pour le contrôle des débits minimums en période de basses eaux et 5 stations pour le contrôle des débits maximums en période de hautes eaux.

Afin d'améliorer son réseau de base, la CBLT a commandé du matériel hydrométrique, livré en 2016. Il s'agit d'éléments d'échelles (mires), de limnigraphes équipés de capteurs bulle à bulle, de micro-ordinateurs et logiciels d'exploitation associés et des piézographes (12) en kits complets dont 6 ont été installés.

La CBLT avec l'appui des partenaires techniques et financiers (PTF), a acquis 12 data loggers pour le suivi piézométrique des ressources en eau souterraine. Pour l'exercice 2017, quatre (4) forages ont été réalisés pour compléter les piézomètres existants et six (6) data loggers ont été installés.

1.1.3. Missions de collecte de données hydrologiques et météorologiques

Dans le cadre des activités de la Commission du Bassin du Lac Tchad (CBLT), Il a été prévu plusieurs missions de collecte de données pour la préparation des annuaires

hydrologiques, des bulletins d'information et l'alimentation de la Base des Données Régionale.

Ainsi, avec l'appui des services nationaux des états membres, la CBLT a effectué en septembre et octobre 2017, trois missions de collecte des données et d'informations météorologiques et hydrologiques dans les parties nationales du bassin conventionnel (Cameroun, Tchad et Niger).

Il convient de souligner que pour une meilleure connaissance des apports de la rivière Vina (affluent du Logone), la réhabilitation de la station de Warak au Cameroun est très indispensable et urgente.

Il faudrait aussi doter les observateurs des stations clés en moyen de travail (bottes, machettes, cahiers d'observation, lampes torches, vélo etc.) et renforcer leurs capacités.



1.1.4. Etudes hydrogéologiques, chimiques et isotopiques des eaux souterraines dans le Bassin

La CBLT avec l'appui du programme "Gestion Durable des Eaux du Bassin du Lac Tchad" de la Commission du Bassin du Lac Tchad (CBLT) et l'Institut Fédéral des Géosciences et des Ressources Naturelles (BGR), a réalisé des études hydrogéologiques, chimiques et isotopiques de la nappe de formation quaternaire. Douze (12) recommandations sur la protection et le suivi des eaux souterraines ont été formulées suite aux constats et résultats obtenus. Huit d'entre elles traitent des questions les plus importantes sur la protection qualitative et quantitative des eaux souterraines dans le bassin du lac Tchad. Quatre recommandations examinent les problèmes de suivi des eaux de surface et souterraines.

Ces recommandations sont un résumé des rapports techniques des résultats des analyses faites entre 2010 et 2017 et publiés par le projet CBLT-BGR. La traduction de ces recommandations en actions se fera dans les prochains plans de travail de la CBLT.

Il ressort de ces rapports techniques, les constats suivants :

- Des concentrations élevées en composés azotés (ammonium, nitrite, nitrate) et de bactéries fécales. Ces concentrations sont le résultat d'une mauvaise utilisation des fertilisants chimiques et la pollution locale due aux activités humaines. Elles peuvent causer une méthémoglobinémie (syndrome du bébé bleu, lignes directive pour la qualité de l'eau de boisson, OMS, 2011) et sont considérés comme

cancérogènes. Les zones les plus touchées dans le bassin du lac Tchad, sont les zones à forte concentration humaine ;

- Une concentration en arsenic et fluorure, d'origine géogénique, supérieure aux normes de l'OMS (OMS, 11) a été également observée dans le bassin. L'exposition à une forte concentration d'arsenic peut causer des lésions cutanées. Une exposition à long terme peut entraîner un cancer de peau, vessie et du poumon ainsi que des maladies vasculaires périphériques. L'exposition à une concentration élevée en fluorure peut causer des tâches sur les dents (fluorose dentaire) et une exposition à long terme peut entraîner des problèmes squelettiques (fluorose-ostéosclérose). Dans le bassin, la Région du Bahr el Ghazal, le long du fleuve Logone, les zones à socle rocheux (fluorure) et N'Djamena (fluorure) sont les zones les plus exposées.



1.1.5. Appui à l'élaboration de 2 annexes de la Charte de l'Eau

Pour assurer l'effectivité de la Charte, les annexes 8 et 9, devant compléter celles déjà adoptées par les Etats membres, ont été élaborées avec l'appui du PRODEBALT. Les deux annexes concernent respectivement : (i) à la liste des mesures projetées à soumettre à la notification et les modalités de notification, instructions et délivrance de l'autorisation de mise en œuvre et (ii) aux modalités et conditions de gestion coordonnées des ouvrages hydrauliques du bassin du lac-Tchad. Celles-ci ont été soumises pour validation lors d'un atelier régional en août 2017 à Douala au Cameroun qui a vu la participation des Experts de la CBLT et ceux des Etats membres, dont un spécialiste en ressources en eau, un environnementaliste et un juriste de l'eau ou de l'environnement.

A l'issue de l'atelier, le rapport de l'annexe 8 a été validé sous réserve de la prise en compte de toutes les observations formulées par les délégations nationales. Par contre, l'annexe 9 n'a pas été validée car certains Etats (Nigéria, Niger et Tchad) ont souhaité organiser des concertations plus élargies avec les parties prenantes de leur pays.

1.1.6. Détermination de la superficie du Lac Tchad et des plaines d'inondation/ zones humide pendant la saison hydrologique 2017

La superficie des eaux libres du lac Tchad a atteint un niveau record de 7.464 km² comparativement à sa superficie saisonnière qui était de 4.475 Km² pour la saison hydrologique 2014/2015. Le mois de décembre constitue le pic avec une superficie estimée à 1.849,46 km²

La superficie historique des eaux libres de la plaine d'inondation de Hadejia-Nguru est de 485,68 km² comparativement à une superficie saisonnière de 175,99 Km² au cours de la saison hydrologique 2014/2015. La superficie maximale est enregistrée en février avec 74,43 km². La

superficie maximale d'eau dans la plaine d'inondation de Hadejia – Nguru est répartie en plusieurs sous-bassins situés entre les nombreuses dunes de sable anciennes appelées « Jigawa » en langue Hausa.

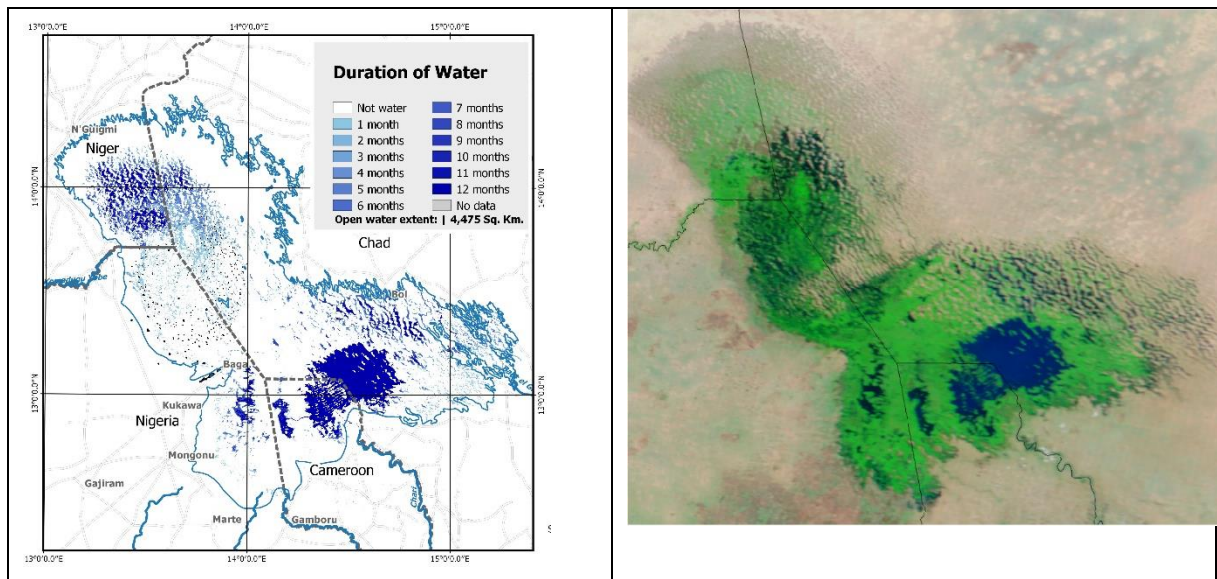
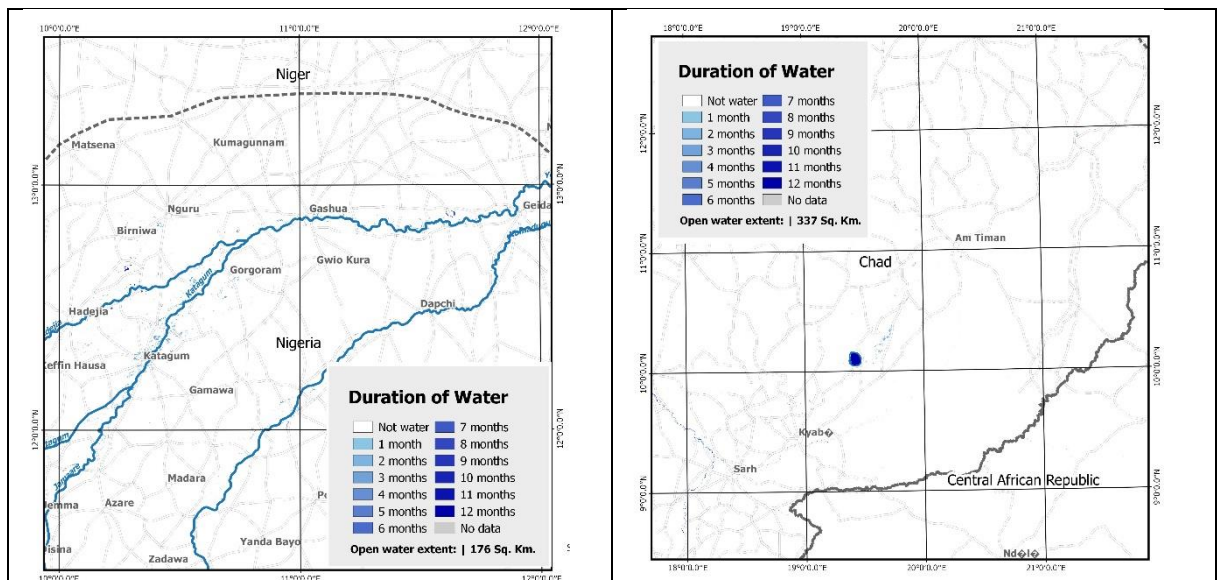


Figure 1. Superficie des eaux libres du Lac Tchad et la superficie du couvert végétal (couleur verte) et des eaux (couleurs bleue & noire) à la date du 30 décembre 2017.

La superficie historique des eaux libres de la plaine d'inondation du Salamat est estimée à 726,37 km² tandis que la superficie saisonnière de la période hydrologique 2014/2015 était de 336,73 km². Le mois de décembre enregistre une superficie maximale de 118,25 km².



1.1.7 Système d'Information du Lac Tchad (LIS)

Le LIS est un système d'information en ligne qui fournit à la CBLT des données et informations spatiales et non-spatiales actuelles et pertinentes pour la gestion intégrée des ressources en eau (GIRE). Ce système d'information stocke et gère un large éventail des données et d'informations de tous les pays membres de la CBLT et d'autres parties

prenantes régionales du bassin dans une base de données régionale (BDR) et visualise des données synthétisées dans des cartes, graphiques et tableaux.

Le LIS facilite le stockage systématique, la classification, la récupération, l'échange et l'analyse des données pertinentes sur les aspects relatifs à l'eau, au climat, à l'environnement et à la socio économie. De plus, il constitue une source de données et d'information pour la préparation des produits de GIRE tels que le rapport sur l'état de l'écosystème du Bassin du Lac Tchad (SOB) et le rapport annuel de suivi (RAS).

En 2017, la GIZ a appuyé la CBLT à organiser un atelier de formation pour son personnel afin qu'il soit bien familiarisé avec les contenus et les fonctionnalités du LIS et préparer une liste répertoriant les problèmes à résoudre et les activités à réaliser pour que le LIS soit parfaitement intégré dans la base de données de la CBLT.

Après cet atelier, un accès à distance restreint au serveur de la CBLT permettra son actualisation progressive a été développé par un consultant de la GIZ. Cette fonctionnalité permet de travailler sur le serveur de la CBLT, puis de transférer les données importées vers le serveur basé en Allemagne et vice versa.

Actuellement, le Consultant appuie la CBLT à développer et mettre en oeuvre un concept d'utilisateur du LIS avec spécification des rôles, responsabilités et droit de chaque utilisateur. La désignation des postes au sein de la CBLT pour la gestion du LIS est clé pour la mise en œuvre efficace de LIS et l'actualisation régulièrement de la BDR.

1.2 Évaluation des connaissances actuelles sur la disponibilité, l'écoulement, la qualité des eaux souterraines et leur interaction avec le Lac Tchad

1.2.1 Acquisition et installation des équipements piézométriques

Dans le cadre de l'élaboration et l'initiation de l'exécution des stratégies de gestion des eaux souterraines, la CBLT à travers l'une de ces interventions du PAS, prône l'évaluation des connaissances actuelles sur la disponibilité, l'écoulement et la qualité des eaux souterraines, y compris leur interaction avec le Lac Tchad. L'action programmée dans ce sens est la réhabilitation et l'installation des piézomètres.

Un premier pas à été franchi avec l'inventaire des piézomètres dans le bassin, en collaboration avec les Ministères en charge de l'hydraulique des pays membres. Il ressort des constats faits sur le terrain que les piézomètres ne sont pas suivis, leur nombre insuffisant pour constituer un réseau opérationnel et efficace et certains ne sont pas sécurisés. L'effet combiné de ces facteurs avec l'évaporation, fait que l'eau de ces piézomètres ne reflète pas celle de l'aquifère.

Pour la campagne 2017, 10 enregistreurs ont été installés sur 10 piézomètres en bon état dans le cadre des activités du PRODEBALT et de la NASA.

1.2.2 Réseau régional des piézomètres

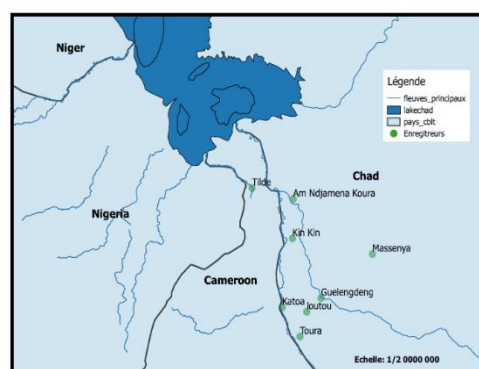
En mai 2017, un atelier technique a été organisé pour la définition d'un réseau piézométrique régional et local avec l'appui du projet CBLT-BGR.

L'objectif de l'atelier est la présentation des données existantes en relation avec les critères préétablis de commun accord en 2016 et la définition d'un concept pour le suivi régional et des positions des enregistreurs automatiques.

Au total, vingt-cinq (25) enregistreurs automatiques sont acquis et seront installés dans le bassin par le projet BGR /CBLT, selon la repartition suivante : huit (08) piézomètres au Tchad, et susceptibles de recevoir des enregistreurs, neuf (09) au Niger, six (06) au Cameroun et deux (02) en RCA. En plus, deux (02) enregistreurs seront installés pour le suivi de l'eau de surface du lac Tchad.

1.2.3 Mission de collecte de données et d'échantillonnage (CBLT/BGR)

En juin 2017, une équipe mixte CBLT/BGR a effectué une mission dans la plaine d'inondation du Logone au Cameroun et au Tchad, pour télécharger les données issues des enregistreurs installés par la CBLT, les projets PRODEBALT et NASA, d'une part, et d'autre part, prélever les échantillons de sol et des arbres en vue d'estimer l'évapotranspiration. Par ailleurs, des tests d'infiltrations ont été effectués. L'objectif de ladite mission est la collecte des données permettant d'apprécier la fluctuation annuelle et interannuelle de la nappe phréatique de la zone. Au total, 8 data loggers ont été visités par l'équipe.



Pour l'échantillonnage, l'objectif de la mission est d'estimer quantitativement l'infiltration directe de l'eau vers la nappe d'eau souterraine via les sols et l'évapotranspiration et la fluctuation annuelle et interannuelle de la nappe phréatique.

Au total, trois (3) profils de sol ont été réalisés (deux au Tchad et un au Cameroun) et Six (6) échantillons d'arbres ont été pris.



1.2.4 Mission d'Échantillonnage d'eau dans les Yaérés

En juillet 2017, une équipe mixte de la CBLT/BGR a effectué une mission de terrain dans la plaine d'inondation du Logone au Tchad et au Cameroun entre Bongor et Kousséri, zone classée site RAMSAR.

Le but de la mission est le prélèvement des échantillons des eaux souterraines et des eaux de surface en vue de faire des analyses chimiques et isotopiques pour comprendre l'hydrogéologie de la région afin d'actualiser les données antérieures.

Ainsi, 51 sites de prélèvements, dont 33 forages, 13 puits ouverts et 5 cours d'eau, ont été concernés. Sur le terrain, des mesures in situ des paramètres physico chimiques tels que, le pH, la conductivité, la température et l'oxygène dissout, ont été réalisées.

Au laboratoire, les ions majeurs (bicarbonate, sulfates, chlorures, calcium, magnésium, sodium, fluorures, potassium), les métaux lourds et les isotopes de l'eau ont été également analysés.

1.2.5 Analyse bactériologiques des eaux de forages à pompe manuelles et de la STE à N'Djaména

Deux campagnes d'échantillonnage des eaux souterraines ont eu lieu en mai et novembre 2017. Le but de cette campagne est de faire des analyses bactériologiques (coliformes et entérocoques), en vue de compléter la campagne de l'année précédente.

Les résultats de ces analyses ont révélé qu'il y a présence de coliformes fécaux et d'entérocoque dans quelques forages de la Société Tchadienne des Eaux (STE), dont les résultats sont portés à l'attention de la société pour dispositions à prendre.

1.2.6. Atelier pour l'élaboration des cartes thématiques

Avec l'appui de BGR, la CBLT a organisé en mai 2017 un atelier sur le thème « Production des cartes thématiques et l'homogénéisation des légendes de la carte hydrogéologique du Bassin du Lac Tchad ».

Les cartes thématiques de vulnérabilités, d'inondation des plaines de Waza et du Salamat ont été présentées et la légende des cartes hydrogéologiques nationales harmonisée en vue d'élaborer une carte à l'échelle du bassin.

1.2.7 Formation en gestion des eaux souterraines dans les organismes de bassin

Un atelier de formation des Points Focaux (PF) sur la thématique « intégration de la gestion des aquifères transfrontaliers dans les organismes de bassin en Afrique » s'est tenu en février 2017 à N'Djaména par le projet BGR-CBLT. Ce dernier a été précédé par la formation des experts de la CBLT en décembre 2016.

Cette formation avait pour but de démontrer l'interaction entre les eaux de surface et les eaux souterraines pour une gestion globale des ressources en eau du bassin. A l'issue de l'atelier, il a été recommandé d'étendre cette formation aux administrations en charge de la gestion des eaux souterraines dans les pays membres.

1.2.8 Formation sur le logiciel QGIS niveau 1

Un atelier de formation sur le logiciel QGIS (version 10.14 Essen) a été organisé en mai 2017 à N'djaména, par la CBLT avec l'appui du BGR à l'intention des hydrogéologues et experts en SIG des cinq pays membres.

L'objet de l'atelier est de former les experts hydrogéologues et ceux en SIG de la CBLT et des Etats membres dans la maîtrise des logiciels SIG en général. Au total, 17 experts ont été formés. A l'issue de cet atelier, il a été recommandé de poursuivre la formation de niveau 2 du QGIS que la CBLT a programmé en 2018.

Exécution du budget Axe I :

Pour l'exercice 2017, la programmation pour cet axe, porte sur 2 cibles, 3 interventions et 42 activités. 16 activités sont financées directement par la CBLT , 12 activités ont été financées par les PTF et 14 en cofinancement. Le montant global programmé des deux sources de financement s'élève à 1.555.689.000 F.

Au cours de l'année 2017, la CBLT a dépensé la somme de 144.550.950 FCFA sur cet axe. Le cumul des financements apportés par les PTF se chiffre à 1.037.789.000 FCFA.

AXE II : Restauration, conservation et utilisation durable des ressources naturelles du Bassin du Lac Tchad

Indicateur 1 : Augmentation mesurable et durable des productions qualitatives des bio ressources à un niveau comparable à celui de la période de référence des années 1960

Indicateur 2 : Augmentation mesurable et durable des moyens d'existence des populations des pays du Bassin Conventionnel du Lac Tchad

Cible 1 : Instituer l'utilisation et la gestion durable des écosystèmes lacustres et fluviaux

Cible 2 : Promouvoir des pratiques agropastorales écologiquement saines dans le bassin

Cible 3 : Améliorer les moyens d'existence des communautés riveraines afin de réduire leur dépendance des pratiques non durables de pêche

Cible 4 : Promouvoir la gestion durable des ressources ligneuses, des Produits forestiers non ligneux et des productions pastorales

Cible 5 : Aménager les zones de transhumance

Messages clés II : La programmation annuelle de cet axe porte sur le renforcement de capacités des autorités locales pour l'utilisation rationnelle des ressources naturelles, le développement de la BDR de la CBLT, la démonstration des pratiques agro-pastorales écologiquement saines, la création de zones de protection des eaux, la promotion des sources de revenus alternatives, l'adoption de moyens d'existence durables pour les communautés de pêcheurs, la promotion de stratégies d'approvisionnement en bois-énergie et l'aménagement des couloirs de transhumance ainsi que les aires de pâturage.

2.1 Développement des bases de données régionales pour la planification et la gestion de l'environnement

2.1.1 Convention avec l'UNESCO

Dans le cadre de la mise en œuvre du PRESIBALT, une convention a été signée avec l'UNESCO pour l'exécution du projet « appliquer le modèle des réserves transfrontalières et des sites du Patrimoine mondial pour promouvoir la paix dans le bassin du lac Tchad par la gestion durable de ses ressources naturelles » pour la période 2017 – 2020.

Ce projet va contribuer à la réduction de la pauvreté et à la promotion de la Paix en renforçant la gestion durable, équitable, inclusive et concertée des ressources naturelles par l'application des principes de gestion des réserves de biosphère et des sites du patrimoine mondial à l'ensemble du bassin versant du Lac Tchad.

Il permettra d'actualiser les connaissances, de renforcer les capacités institutionnelles, techniques et économiques et de restaurer les écosystèmes. Les résultats de ces activités étayeront le dossier de candidature à un statut international.

2.1.2 Protection des éléphants dans le Mayo Lemié

Dans le cadre de la mise en œuvre du PRESIBALT, une convention a été signée avec SOS Elephants sur les activités d'aménagement intégré pour la protection des éléphants le long du fleuve Chari dans la régions du Mayo Kébbi Est et du Chari-Baguirmi.

Plusieurs actions ont été inscrites dans cette convention pour une période de 3 ans. Ces activités contribueront à protéger les pachydermes y compris des actions connexes telles que l'appui au développement de l'apiculture, la diversification des cultures.

2.1.3 Collecte des données socio-économiques

La collecte a consisté à rassembler des informations de bases issues des études, des publications liées aux différents secteurs socio-économiques. Dans les pays visités, des stratégies nationales en matière d'agriculture, d'éducation, de santé, des infrastructures, et des statistiques démographiques ont été obtenues.

2.2 Démonstration par des projets pilotes des pratiques agro-pastorales écologiquement saines et création de zones de protection des eaux de surface et souterraines

2.2.1 Opérations de Petits Périmètres Irrigués Villageois (PPIV) simplifiées

Dans le but d'intensifier la production des cultures vivrières et maraîchères de contre saison, la CBLT a entrepris dans le bassin, à travers le PRODEBALT, une action pilote de réalisation de Petits Périmètres Irrigués Villageois (PPIV). Cette opération d'irrigation villageoise simplifiée a permis d'aménager 570 ha au Cameroun, 441 ha au Niger, 455 ha au Nigeria et 300 ha au Tchad, soit un total de 1.756 hectares dans l'ensemble du bassin.



Le système d'irrigation adopté est constitué des éléments suivants : (i) captage (aménagement du captage et/ou socle pour fixer la motopompe) ; (ii) pompage, de refoulement et de distribution ; (iii) aménagement des parcelles ; (iv) mise en service et (v) formation des bénéficiaires à la bonne utilisation des équipements installés.

Le système installé est de type californien. C'est un réseau de canalisations PVC enterrées qui permet d'acheminer l'eau sur une parcelle même éloignée de la source de pompage ou ayant une topographie irrégulière. Il permet de diminuer les pertes par infiltration et évaporation pour économiser l'eau. Cette technique permet d'irriguer jusqu'à 2 ha, voire plus si le débit de pompage est bon.



2.2.2 Adaptation aux changements climatiques

Dans le cadre du « projet adaptation aux changements climatiques », plusieurs activités ont été menées avec les PTF dans les sites choisis : (i) l'octroi de microprojets sur l'agriculture durable (pluviale et décrue), l'élevage, la pêche et le développement des filières en vue d'améliorer la résilience des populations rurales de la zone pilote (Bongor et Yagoua) ; (ii) la mise en œuvre de mesures de renforcement de capacité des acteurs locaux (agriculteurs, éleveurs, pêcheurs, services techniques déconcentrés, associations locales, ONG locales, etc.) à travers des voyages d'études et d'échanges transfrontaliers, formations techniques et organisationnelles, transfert de compétence local ; (iii) la mise en œuvre des actions de communication, sensibilisation et d'information de la population et des acteurs locaux sur les changements climatiques et les bonnes pratiques en matière d'agriculture (pluviale et décrue), d'élevage et de pêche, et ; (iv) la capitalisation des mesures éprouvées.

a) Mesures pilotes dans la zone du projet

Au cours de la Campagne agricole 2016-2017, 05 projets pilotes d'adaptation aux changements climatiques ont été mis en œuvre dans 3 systèmes de production (agriculture pluviale, agriculture de décrue et grand élevage). Par ailleurs 03 projets utilisant l'approche des écoles d'agriculture de terrain, ont été testés avec des résultats documentés.

Ces projets ont concerné 96 paysans et un groupement de 17 femmes dans le triangle N'Djaména-Maroua-Bongor. Ces paysans ont bénéficiés d'appuis divers : formations sur l'itinéraire technique, des kits de matériels agricoles, des intrants (semences).

Au cours de cette campagne, plusieurs variétés de semences améliorées précoces et adaptées au contexte climatique ont été testées : 14 variétés dont 4 de sorgho pluvial, 2 de niébé, 3 de maïs, 1 de melon, 1 de Pastèque et 3 de sorgho de décrue.

La campagne a été clôturée par un atelier de restitutions des résultats et d'échange transfrontalières à Bongor en mai 2017. Plus de 100 paysans, animateurs des ONG, agents de services techniques déconcentrés des ministères en charge de l'agriculture du Tchad et du Cameroun ont pris part à cet atelier.

b) Elaboration de la stratégie régionale d'adaptation au changement climatique

Dans le cadre de l'élaboration de cette stratégie régionale d'adaptation au changement climatique, un draft a été élaboré suivant le processus ci-après : (i) la mise en place d'une équipe technique pluridisciplinaire ; (ii) l'élaboration de la note conceptuelle ; (iii) l'analyse des documents de politique nationale d'adaptation aux changements climatiques des pays membres et l'élaboration du bilan diagnostic sur les changements climatiques, la vulnérabilité des activités agropastorale et piscicoles et les initiatives d'adaptation dans le bassin du lac Tchad.

2.3 Promotion des sources de revenus alternatives et adoption de moyens d'existence durables pour les communautés de pêcheurs

Les actions proposées visent l'amélioration des moyens d'existence des communautés et l'accroissement de l'adaptation des activités socio-économiques pour faire face aux changements climatiques et développer durablement les systèmes de production.

A travers le PRODEBALT, plusieurs actions ont été réalisées, notamment des constructions des unités de biogaz, des distributions des fours chorkors, des distributions de claies de séchage et des distributions de containers isothermes.

En outre, la CBLT a promu des sources de revenu alternatives et des adoptions de moyens d'existence durables pour les communautés de pêcheurs, à travers les activités suivantes qui sont le cumul des résultats obtenus depuis la mise en œuvre du programme.

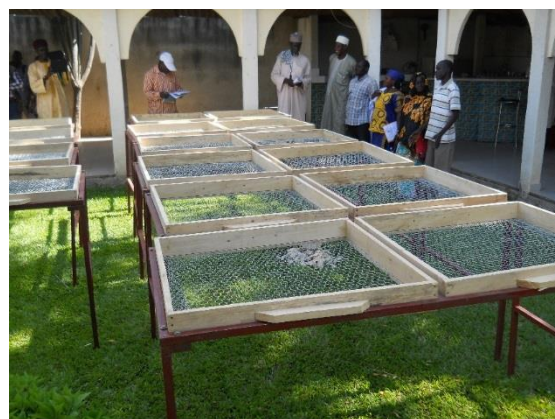
2.3.1 Acquisition et distribution de Fours Chorkor, caisses isothermes et claies de séchages

En ce qui concerne l'adaptation des systèmes de production aux changements climatiques, et dans le soucis de reduction des pertes post captures, plusieurs matériels de transformation des poissons ont été acquis et distribués.

Dans l'ensemble du bassin, 925 fours Chokors ont été acquis et distribués dans l'ensemble du bassin, selon la repartition suivante au Cameroun 150, au Niger 140, au Nigeria 240, au Tchad 35 et en RCA 360.

715 caisses isothermes, soit 340 au Cameroun, 100 au Niger, 100 au Nigeria, 75 au Tchad et 100 en RCA. 2527 ml de claies de séchage soit 595 ml au Cameroun, 112 ml au Niger, 112 ml au Nigeria, 308 ml au Tchad et 1400 ml en RCA ont été vulgarisés.

Ces unités de conservation du poisson constituent des alternatives efficaces pour la transformation et commercialisation des poissons avec pour objectif majeure l'amélioration de l'efficience de l'utilisation de la ressource halieutiques dans les zones de captures des poissons.



2.3.2 Construction de marchés modernes aux poissons

Dans le bassin, deux pays ont bénéficié à titre expérimental des travaux de construction de marché à poisson. C'est le cas du Nigéria, dans la localité de Maiduguri dans l'Etat de Borno et le Cameroun, dans la localité de Maroua dans la région de l'Extreme Nord.



2.3.3 Convention avec la FAO

Dans le cadre des activités du PRESIBALT, une convention est en attente de signature avec la FAO sur les activités d'appui aux communautés des pêcheurs pour la mise en œuvre du plan d'aménagement des pêcheries du Lac Tchad.

Plusieurs actions ont été inscrites dans cette convention en vue d'appuyer la mise en œuvre du plan de gestion des pêcheries. L'appui concernera cinq domaines de ce plan à savoir : i) l'information et les statistiques ; ii) la législation ; iii) le suivi, le contrôle et la surveillance ; iv) les pertes post-récolte ; et v) la gestion du plan.

2.4 Construction et équipement des infrastructures des pêches

Pour une gestion rationnelle des ressources halieutiques, la Commission a construit et équipée 30 infrastructures, réparties comme suit : 13 unités d'antennes de surveillance de pêche (3 au Cameroun, 2 au Niger, 4 au Tchad et 4 en RCA) et 13 débarcadères (3 au Cameroun, 5 au Niger, 3 au Tchad et 2 en RCA).



2.5 Financement des microprojets Fonds de Développement Local (FDL)



Les FDL sont un outil de financement des infrastructures communautaires et des microprojets générateurs de revenus dans l'optique d'améliorer les revenus des populations du bassin (surtout les femmes).

Les fonds de développement local comprennent un premier guichet (ou composante) relatif aux infrastructures inscrites dans les plans communautaires de développement (PCD) et un second pour les activités génératrices de revenus (AGR), soit au total 1 920 Millions de FCFA.

Dans la zone d'intervention du PRODEBALT, 507 microprojets ont été financés dont 123 au Cameroun, 101 au Niger, 70 au Nigéria, 115 en RCA et 98 au Tchad. Ils ont trait aux infrastructures communautaires de base (les salles de classes avec deux blocs de latrines, les forages manuels, les mimi-adductions d'eau, les passerelles etc..) et aux activités génératrices de revenus (élevages de petits ruminants ; embouche, commercialisation des Ovins ; moulins à grains ; unités de transformation du lait en Yaourt).



2.6 Promotion de stratégie d'approvisionnement en bois-énergie

La stratégie d'approvisionnement en bois-énergie de la Commission, s'inscrit dans la promotion de la gestion durable des ressources ligneuses, produits forestiers non ligneux et productions pastorales.

Dans ce cadre, les activités qui ont été exécutées concernent :

2.6.1 Reforestation communautaire

L'objet de la reforestation communautaire est une opération qui consiste à amener les populations à récupérer des espaces dégradés à travers la production, la plantation et l'entretien des plants. Elle vise à contribuer à l'aménagement et à la gestion durable des ressources forestières du site et à améliorer durablement les conditions de vie des populations vivant des ressources du site à travers : (i) Le renforcement des capacités des bénéficiaires en techniques de production et plantation des plants, d'entretien et de gestion des sites communautaires ; (ii) La reconstitution du couvert végétal ligneux de terres communautaires dégradées ; (iii) L'amélioration de la fertilité des sols, des rendements des cultures et ; (iv) La satisfaction des besoins en bois des bénéficiaires.

Les travaux de reforestations communautaires par la mise en place d'un plan simple de gestion d'une part et d'autre part le reboisement des zones dégradées sur 630.5 ha au total dans plusieurs forêts communautaires locales sélectionnées dans le bassin. Les espèces forestières utilisées sont : les essences forestières locales telles que le *faiderbia*, *acacia senegal*, *acacia seamia*, *acacia nilotica*, *acacia seal*, *azachdiracta indica* (neem), *balanites*, *zizyphus*.

En outre, les opérations de mise en place des équipes de pépiniéristes au niveau des différents sites sélectionnés constitue une part essentielle pour la réussite des opérations. A cet effet, des formations de la population locale dans la technique de production des plants forestiers ont été faites ce qui a permis d'offrir à une classe de cette population un emploi.

Les opérations de reforestation communautaire ont concerné 3 108 ha de réalisation sur l'ensemble du bassin (Cameroun 2000 ha, Niger 360 ha, Nigeria 600 ha, Tchad 148 ha).



2.6.2 Plantation d'agroforesterie

Pour l'opération d'agroforesterie, la CBLT a prévu des aménagements sur des parcelles dégradées dans les zones les plus sensibles à travers les travaux de plantation d'espèces fertilisantes et fourragères, qui visent à atténuer les menaces qui pèsent sur la stabilité des écosystèmes, la réhabilitation des terres dégradées, la conservation et l'exploitation durable de la biodiversité. Les espèces utilisées sont résistantes au stress hydrique et capables d'améliorer la fertilité du sol par la fixation d'azotes et la production d'une litière. Il s'agit ici de s'attaquer aux causes de dégradation à travers des opérations participatives.

Les opérations de plantation agroforestière ont concerné 6493 ha de réalisation sur l'ensemble du bassin (2000 ha au Cameroun, 1500 ha au Niger, 2253 ha au Nigeria, 740 ha au Tchad).

2.6.3 Restauration des forêts classées

La CBLT s'est fixée pour objectif de réhabiliter et de conserver durablement les capacités productives du Lac et les écosystèmes de son bassin en incluant la restauration de 2400 ha de forêts classées. Les travaux réalisés concernent : (i) La réalisation des aménagements des forêts classées ; (ii) La plantation de 64 000 plants forestiers ; (iii) Le transfert des compétences en matière de reboisement aux riverains des différents sites choisis.



Pour les opérations de restauration des forêts classées, seule la partie camerounaise du bassin a bénéficié des travaux. Plusieurs sites ont fait l'objet des travaux d'aménagement dans les sites de Mokio et Zamay pour une superficie de 253 ha sur 300 ha prévus.

Outre les réalisations physiques, les cartographies des sites plantés, la mise en place des comités de gestion et de surveillance des sites, le suivi d'un renforcement de capacités des comités de gestion et de surveillance ont été réalisés pour chacun des sites.

2.7 Promotion des sources de revenus alternatives et amélioration des moyens d'existence durables pour les communautés des éleveurs

Dans le cadre de l'amélioration des conditions de vie des éleveurs, plusieurs actions ont été réalisées dans le bassin, notamment :

2.7.1 Aménagement des couloirs de transhumance et aires de pâturages

Les objectifs des aménagements des couloirs de transhumance et des aires de pâturages rentrent dans la vision de la promotion de la participation des communautés dans la gestion des ressources naturelles, la restauration et l'amélioration des pâturages tout en privilégiant la bonne cohabitation entre les populations résidentes, la responsabilisation des transhumants et les différents usagers dans la gestion de leurs biens communs, l'instauration d'un cadre de dialogue entre les communautés en vue d'atténuer les différents types de conflits.

Les travaux de balisage et de matérialisation des couloirs de transhumances portent sur 778 km dans l'ensemble du bassin, repartis comme suit : 300 km au Cameroun, 100 km au Niger, 100 km au Nigeria et 278 km au Tchad).



2.7.2 Aménagement des puits pastoraux



Les puits pastoraux visent la sécurisation et l'organisation des systèmes pastoraux, mais aussi la sensibilisation des usagers aux alentours des puits pastoraux et des couloirs de transhumance et la fédération des éleveurs, la favorisation de la restructuration et l'amélioration des pâturages.

Au total 135 puits/forages pastoraux à motricité animale, électrique (pompe immergée) ou solaires, équipés de 4 abreuvoirs chacun ont été réalisés suivant la répartition ci-après : 35 au Cameroun, 44

au Niger, 7 au Nigeria, 33 au Tchad et 16 en RCA.

2.7.3 Aménagement des périmètres fourragers

Les travaux pilotes portant sur 90 ha de périmètres fourragers ont concerné uniquement le Centre de multiplication de bétail de Sayam, situé dans la partie Nigérienne du bassin.

Exécution du budget Axe II :

La programmation 2017 pour l'axe II, porte sur 5 cibles, 5 interventions et 28 activités, 3 activités sont financées directement par la CBLT, 24 activités ont été financées par les PTF et 1 en cofinancement. Le montant global programmé des deux sources de financement s'élève à 7.020.615.000 FCFA.

Au cours de l'année 2017, la CBLT a déboursée une somme de 10.000.000 FCFA pour accompagner la mise en œuvre des activités des projets. Le cumul des interventions financières des PTF, sur ce axe est de 7.010.615.000 FCFA.

AXE III : Restauration et Conservation des Ecosystèmes du Bassin du Lac Tchad

Indicateur : Inversion de la tendance à la dégradation de la biodiversité

Cible 1 : Lutter contre la désertification

Cible 2 : Définir et mettre en œuvre des stratégies de conservation et de restauration des terres

Messages clés III : La programmation annuelle de cet axe intéresse les projets et programmes de restauration des écosystèmes dégradés, dans les zones critiques de désertification, les stratégies d'énergie domestique basée sur les aménagements forestiers participatifs, leur capitalisation et la promotion des meilleures techniques de conservation des eaux et du sol.

3.1 Capitalisation et promotion des meilleures techniques de conservation des eaux et du sol (demi-lunes, banquettes, autres techniques CES/DRS, etc.)

3.1.1 Aménagement CES/DRS

La CBLT s'est fixée comme objectif de réhabiliter et de conserver durablement les capacités productives du Lac Tchad et les écosystèmes de son bassin, incluant le programme de défense et de restauration des sols.

Ce programme a réalisé des travaux de DRS/CES dans les terres cultivables, à travers les différentes techniques expérimentées dans nombre des pays. Il s'agit notamment des cordons pierreux, des banquettes, des terrasses, des cuvettes, des gradins, des zaï, des sous-solages, des seuils de déversoirs et des digues en terre, sur 5 000 ha dans l'ensemble du bassin, dont 3150 ha au Cameroun ; 1400 ha au Niger et 450 ha au Tchad.



3.1.2 Régénération des écosystèmes dégradés

Pour la protection du lac et de son bassin, la CBLT s'est fixé pour objectif de réhabiliter et de conserver durablement les capacités productives du Lac et les écosystèmes de son bassin.

Dans ce cadre, il a été réalisé la régénération des écosystèmes pastoraux dégradés sur une superficie de 4.400 ha de parcours naturels dégradés dans le bassin (2 000 ha au Cameroun, 1400 ha au Niger et 1000 ha au Tchad). Ces aménagements ont pour but de : (i) Lutter contre l'envahissement des aires de pâturages et couloirs de passage par des Espèces herbacées peu appréciées, comme le *Sida cordifolia*, le *Pergularia thomentosa*, *Cassia mimosoïdes*, *Cassia occidentalis*, *Leptadenia pyrotechnica* ; (ii) Enrichir les aires de pâturage et les couloirs de passage par l'introduction des espèces herbacées appréciées.

3.1.3 Fixation des dunes de sable

Les travaux ont concerné 2200 ha de fixation de dunes (1800 ha au Niger et 400 ha au Tchad). Ces opérations ont pour but de stabiliser les dunes avec la mise en place de palissades et des plantations.

3.1.4 Arrachage d'espèces envahissantes

La lutte a été menée en projet pilote dans la partie nigérienne et nigérienne du bassin, sur une superficie de 172 ha dont 130 ha dans la commune de Guidimouni région de Zinder et 42 ha dans la Marma Channel au Nigeria.

Les plantes ainsi arrachées ont servi entre autres à la fabrication du compost, des produits artisanaux et des combustibles.



3.2 Stratégies d'approvisionnement en bois – énergie et autres sources d'énergies alternatives

La stratégie énergétique domestique basée sur les aménagements forestiers participatifs en vue d'approvisionner en bois-énergie a été élaborée pour les villes de Diffa, Maiduguri, N'Djamena et Bangui. Dans le bassin 7900 foyers améliorés ont été subventionnés.

3.3 Projet de restauration des écosystèmes dégradés, dans les zones critiques de désertification

3.3.1 Réhabilitation de l'Arboretum de Douguia

Dans le cadre de l'élaboration et de la mise en œuvre des projets de restauration des écosystèmes dégradés et la conservation de la biodiversité dans le bassin, la CBLT a entrepris la réhabilitation de l'arboretum de Douguia. Pour la réhabilitation du site de l'arboretum de Douguia, il a été mené les actions de : (i) identification des limites du site ; (ii) mise en place de pépinière d'acacia ; iii) implantation du forage équipé de pompe à motricité humaine et (iii) plantation. Toutes ces actions ont été menées avec l'appui des services techniques et des autorités traditionnelles.

Sur le site de l'arboretum, le forage implanté a un double objectif : l'approvisionnement des ménages et l'arrosage du site de rehabilitation.



3.3.2 Conservation de la biodiversité

Dans le cadre de la conservation de la biodiversité, le Centre de SAYAM, situé dans la partie nigérienne du bassin a bénéficié d'un appui de 150 vaches KOURIS et des équipements pour la réfection du centre (Châteaux d'eau, groupe électrogène et parc de vaccination). il a reçu la visite des autorités administratives de la région qui ont tenu à réitérer leur plein engagement pour la sauvegarde de cette espèce emblématique du bassin.

Exécution du budget Axe III :

Pour l'exercice 2017, la programmation porte sur 2 cibles, 2 interventions et 6 activités, dont 2 sous financement de la CBLT. Au 31 décembre 2017, 6 activités sur 6 programmées ont été réalisées.

Les interventions de la CBLT qui concernent l'accompagnement des activités de projets et programmes de cet axe ont coûté 15.000.000 FCFA tandis que les PTF ont cumulé un financement de 375.231.000 FCFA, soit un global de 390.231.000 FCFA.

AXE IV : Renforcement des Capacités des Parties Prenantes

Indicateur 1 : Ecosystèmes aquatiques et terrestres restaurés et préservés

Indicateur 2 : Productivité accrue des écosystèmes

Cible 1 : Accroître la participation du public et des parties prenantes des pays du Bassin du Lac Tchad dans la gestion de l'environnement

Cible 2 : Promouvoir l'éducation environnementale dans le Bassin du Lac Tchad

Messages clés AxeIV: La programmation annuelle de cet axe s'articule sur les stratégies de la participation du public dans les programmes d'actions nationaux (PAN) et de la redynamisation du réseau des parlementaires, afin de garantir le plaidoyer auprès des décideurs des Etats membres de la CBLT et de la communauté internationale.

4.1 Mettre en application une stratégie de participation des parties prenantes du Bassin du Lac Tchad

4.1.1 Organisation de la conférence internationale sur la sauvegarde du Lac Tchad

Le rétrécissement progressif du lac Tchad, l'avancée du désert, le changement climatique et l'insécurité dans le bassin ont réduit et affecté de manière significative les systèmes pastoraux, agricoles et de pêche, impactant ainsi négativement sur les moyens d'existence des populations du bassin.

Pour faire face à ces défis, la CBLT conjointement avec le Gouvernement Fédéral du Nigéria et l'UNESCO, organise en février 2018 une conférence internationale sur le thème « Sauver le Lac Tchad en vue de régénérer l'écosystème de son bassin pour un développement, une sécurité et des moyens d'existence durables ».

La conférence vise spécifiquement à : (i) Informer les parties prenantes, échanger et parvenir à un consensus sur les différentes solutions de renflouement du Lac Tchad, y compris le Projet de Transfert des Eaux Interbassins de l'Oubangui au Lac Tchad (PTEIB) ; (ii) Mettre en place une plateforme d'échange des connaissances et de partage de l'information sur la Gestion et le Développement des Ressources en Eau pour un développement durable, dans un contexte de crise environnementale, plateforme qui devra regrouper les experts, les décideurs politiques, les experts techniques et scientifiques, la société civile, les ONG et les chercheurs ; et (iii) Mobiliser le soutien financier et politique nécessaires en vue de la restauration du Lac Tchad.

4.1.2 Plan de communication de la CBLT

Un draft du Plan stratégique de communication a été élaboré par la CBLT. Il vise à promouvoir la Commission comme un organisme de bassin au service des populations de ses pays membres, dans leur souci de partager et de préserver les ressources en eau et les écosystèmes du bassin du lac Tchad de manière durable. Il identifie le public cible de la CBLT, définit les méthodes de promotion de l'image de marque, de publication, de dissémination et de marketing. A cet effet, la stratégie améliorera la capacité de l'organisation à atteindre sa vision, sa mission, ses objectifs et à s'assurer que les activités

de communication soient conformes aux principaux documents stratégiques de la CBLT (Plan d'Action Stratégique, Charte de l'eau, Plan d'investissement quinquennal, Rapport d'audit environnemental, Programme d'urgence pour les jeunes et les groupes vulnérables, Plan de développement du lac Tchad et d'adaptation aux changements climatiques...).

En outre, le Plan vise l'amélioration de la connaissance et de la compréhension des questions liées à l'eau et à l'intégration sous-régionale à travers la sensibilisation, le plaidoyer sur les grands enjeux de l'heure.

Sur la base de ce document, les plans de communications des projets et programmes ont été élaborés.

4.1.3 Etat des lieux de l'Ecole Régionale de Formation de N'Gala

Après la décision du Conseil des Ministres de fermer définitivement l'école de Ngala, la CBLT a organisé une mission à Gambaru-Ngala dont le but est de faire l'état des lieux de l'Ecole Régionale de Formation Agricole, fermée depuis mai 2013 suite à l'insécurité qui sévit dans la zone.

La mission a constaté que tous les bâtiments sont dans un état de délabrement très avancé, les meubles des bureaux sont, soit brûlés, soit saccagés ou emportés par les assaillants, les archives détruites à 100%, aucun équipement de bureau n'a été retrouvé, les deux groupes électrogènes et leurs abris endommagés. Par contre, la citerne d'eau est en bon état excepté les pneumatiques, quelques lits métalliques, le forage et le château d'eau sont préservés.

Les négociations sont en cours pour la retrocession des infrastructures de l'école à la Force Multinationale Mixte et les curricula au Centre régional UNESCO de Kaduna au Nigéria.



Exécution du budget Axe IV :

Pour l'exercice 2017, la programmation porte sur 2 cibles, 2 interventions et 17 activités. Au 31 décembre 2017, une somme de 66.510.000 FCFA a été dépensée sur ce chapitre sur une enveloppe budgétaire de 115.000.000 FCFA, sous financement CBLT, pour le renforcement des capacités, soit une réalisation de 58%.

Du côté des PTF, un montant cumulé de 993.719.000 FCFA a été dépensé pour mener à bien ces activités.

AXE V : DEVELOPPEMENT DU CADRE INSTITUTIONNEL ET OPERATIONNEL DE LA CBLT

Cible 1 : Assurer la mise en œuvre des Programmes, Projets et Protocoles de la CBLT

Cible 2 : Assurer la Coordination et le fonctionnement du mécanisme de Suivi Régional

Cible 3 : Mobilisation des ressources au niveau des Etats membres, des partenaires au développement, du secteur privé et de la société civile

Cible 4 : Disponibilité des ressources humaines adéquates et performantes

Cible 5 : Mettre en place les infrastructures adéquates

Cible 6 : Assurer la visibilité de la CBLT et du Secrétariat Exécutif sur le plan national, régional et international

Messages clés Axe V : *La programmation annuelle de cet axe s'articule sur la poursuite de la mise en oeuvre du PAS, l'amélioration de l'organisation des évènements et activités de la CBLT et la mise en place d'un système performant de gestion financière ainsi que l'amélioration de l'environnement de travail au sein de la Commission.*

Prenant en compte les observations de la 62^{ème} session du conseil des Ministres tenue à Ndjamena au Tchad, la planification opérationnelle a permis de relire les résolutions prises lors dudit Conseil ainsi que les recommandations des experts. Mais elle a surtout permis d'identifier les actions à mener pour leur mise en œuvre ; de les prioriser en fonction des différents département et de formuler les résultats visibles et indicateurs à atteindre en 2017.

5.1 Mettre en œuvre le PAS 2008 – 2025

5.1.1. Appui au démarrage des nouveaux projets

La CBLT a poursuivi le processus de mise en œuvre effective des activités du Programme de réhabilitation et de renforcement de la résilience des systèmes socio-écologiques du Bassin du lac Tchad (PRESIBALT).

Des progrès significatifs ont été réalisés dans les activités d'acquisition, des missions de terrain pour identifier les sites de projets, les spécifications techniques, les signatures des conventions avec les partenaires d'exécution du programme (UNESCO, SOS Eléphants). Cependant, le programme connaît des retards dans le processus de recrutement des ingénieurs-conseils en charge des études, du suivi et du contrôle des travaux, les décaissements de fonds et surtout l'absence du Nigéria qui n'a toujours pas signé l'accord de prêt avec la BAD.

Par ailleurs, la CBLT a finalisé et lancé le démarrage du projet FEM/PNUD sur "l'amélioration de la gestion du lac Tchad par le renforcement de la résilience au changement climatique et la réduction du stress des écosystèmes par la mise en œuvre du PAS", par la signature d'une convention avec le PNUD. Une feuille de route des actions à mener a été adoptée par les deux parties, et le personnel du projet en cours de recrutement.

Avec l'appui de la Banque africaine de développement, la CBLT a finalisé l'identification du projet d'appui à la réinsertion socio-économique des jeunes à risque dans le bassin du lac Tchad dont l'objectif principal est d'appuyer les gouvernements et la région pour le renforcement de l'insertion et la réinsertion socio-économique des populations affectées par le conflit armé lié à l'insurrection de Boko Haram dans le Bassin du Lac Tchad.

Il vise à: (i) Renforcer les capacités de résilience des populations en particulier les jeunes aux chocs; (ii) Améliorer la qualité de vie et la productivité des populations, plus particulièrement des jeunes de la région; (iii) Soutenir le développement d'activités productives et adaptées des jeunes y compris les jeunes femmes; (iv) Identifier et supporter les activités nécessaires à la réinsertion des jeunes; (v) Appuyer l'ancrage régional du projet au niveau de la CBLT par le développement des capacités; (vi) Renforcer la capacité nationale des pays en matière de résilience et de formation professionnelle et technique; (vii) Renforcer le dispositif de suivi évaluation de la CBLT et (viii) Renforcer les capacités des Ministères clés objet de l'ancrage institutionnel au niveau des pays. Ce projet démarrera effectivement en 2018.

Ces dernières années, l'AFD a renouvelé son approche dans l'appui aux organismes de bassins transfrontaliers en se focalisant particulièrement sur les aspects de suivi hydrologique et en intégrant notamment les aspects liés au changement climatique.

C'est dans le cadre qu'un nouveau projet a été formulé, visant à améliorer le suivi hydrologique du bassin du Lac Tchad pour l'adaptation aux changements climatiques, conformément au Plan de Développement et d'Adaptation au Changement Climatique de la CBLT présenté à la COP21 de Paris. Le projet va s'appuyer sur trois leviers suivants :

- **Le renforcement des capacités humaines de la CBLT et de cinq de ses Etats membres** pour mieux assurer la fonction de suivi hydrologique des eaux de surface (acquisition, traitement, gestion, diffusion et utilisation opérationnelle des données hydrologiques) pour l'adaptation aux changements globaux ;
- L'innovation via l'utilisation des **satellites d'observation de la Terre pour le suivi hydrologique**, notamment à travers l'altimétrie spatiale ;
- Le renforcement de l'articulation entre la CBLT et certains **Services hydrologiques nationaux (SHN)** en appuyant de manière innovante le renforcement **des SHN** dans deux pays du bassin, qui sont la Centrafrique et le Cameroun.

A présent, la CBLT attend la signature prochaine de la convention entre le Gouvernement Tchadien et l'AFD pour lancer les activités.

En collaboration avec la CBLT, le CILSS a préparé un projet intitulé « Alliance globale pour la résilience au Sahel et en Afrique de l'Ouest » dont l'objectif est le renforcement de la sécurité alimentaire des communautés vulnérables, à la résilience des moyens d'existence et des services écosystémiques. Il s'agit de :

- ✓ Comprendre la dynamique socio-économique, écologique des paysages sahéliens et les conditions nécessaires pour accroître la résilience des populations et les services écosystémiques ;
- ✓ Promouvoir à grande échelle des bonnes pratiques ou modèles de résilience pour une transformation socio-économique et écologique qualitative

- ✓ Appuyer les collectivités locales dans la planification du développement pour une transformation socio-économique et écologique qualitative par la promotion de l'économie verte pour renforcer la résilience des communautés vulnérables.

5.1.2. Cadrage des actions de la CBLT

Dans l'optique d'encadrer les interventions de la CBLT axées sur le Plan d'Action Stratégique 2008 – 2025 (PAS) et dont la mise en œuvre effective a débuté en 2010, et compte tenu de la situation préoccupante du rétrécissement du Lac, les défis environnementaux causés par la pression démographique et les activités socio-économiques des utilisateurs, les capacités institutionnelles du Secrétariat de la CBLT et les récents défis sécuritaires, une série d'études et audits a été menée pour évaluer le niveau de mise en œuvre du PAS afin de mettre davantage en lumière les domaines d'actions prioritaires pour la sauvegarde du lac. Du fait que l'essentiel des actions/interventions de la CBLT n'intègre pas suffisamment l'actualité de l'espace CBLT et les défis majeurs posés par les activités des utilisateurs, il apparaît opportun d'initier un cadre de concertation entre les différentes parties prenantes afin de faire le point sur l'état des lieux et recueillir des nouvelles orientations pour des actions pertinentes pour l'inversion de la tendance de dégradation du Lac.

Les actions de cadrage ont concerné : (i) les activités de gestion temporelle et d'entretien ; (ii) les activités de rationalisation de gestion liée aux ressources naturelles ; (iii) les activités de contrôle de la cohérence ; (iv) les conflits de cadrage du contexte transactionnel dans la conduite du changement ; (v) la dimension du cadrage stratégique ; (vi) le cadrage de la compétence en rationalité procédurale ; (vii) le cadrage de la performance organisationnelle et le cadrage évaluatif.

5.1.3. Missions de suivi-évaluation des activités des projets/programmes de la CBLT

La particularité de la planification de la Commission, depuis quelques années, est l'implication, des Points Focaux et des responsables des ONG locales dans le processus du suivi-évaluation des actions dans les Etats membres. Cette implication permet non seulement une meilleure compréhension des actions sur le terrain mais aussi une bonne appropriation des acquis à travers les Points Focaux. Ainsi pour l'année 2017, il a été organisé deux (2) missions de supervision dans chaque pays membre bénéficiaire des actions des projets et programme.

Ces missions ont permis de relever les niveaux des réalisations, les faiblesses de la mise en œuvre et d'explorer avec les différentes parties prenantes les pistes de pérennisation des réalisations.

Dans l'ensemble, les bénéficiaires rencontrés ont apprécié les actions des projets et programmes qui ont contribué à améliorer leurs conditions de vie, notamment l'approvisionnement en eau potable, les AGR, les infrastructures de base, la restauration des écosystèmes dégradés, etc. Cependant un certain nombre d'entraves ont été relevées à savoir : (i) situation d'insécurité dans quelques localités bénéficiaires des actions, avec des impacts négatifs sur la mise en œuvre des projets ; (ii) faible capacité financière de certaines ONG ou entreprises n'ayant pas permis à ces acteurs de jouer suffisamment leurs rôles dans la mise en œuvre conformément aux contrats de

prestation ; (iii) lenteur dans les décaissements des fonds par le partenaire technique et financier; (iv) problèmes de visibilité des réalisations sur le terrain.

5.1.4. Elaboration des fiches de projets bancables

L'une des missions de la CBLT est de promouvoir l'intégration régionale et la préservation de la paix et de la sécurité entre les pays membres. Pour y parvenir la CBLT se doit de proposer des actions de développement à travers des projets en faveur des communautés de son bassin et la mobilisation des financements.

Les enseignements tirés des Projets récents et en cours d'exécution financés par les Partenaires au Développement montrent que la mise en œuvre de ces projets est paralysée par des faibles décaissements qui ont pour conséquence la non atteinte des résultats attendus. Ces faiblesses découlent de ce qui suit : (i) Niveau de préparation insuffisant des projets et programmes; (ii) Faible niveau de maîtrise des procédures des bailleurs; (iii) Méconnaissance de certaines sources de financement disponibles ; (iv) Capacité de gestion financière limitée.

Afin de résoudre ces questions, la CBLT a recruté un bureau de consultance pour renforcer les capacités de ses cadres et des experts nationaux sur le thème : « Elaboration des projets bancables dans la zone du Bassin du Lac Tchad ». Il s'agit de fournir aux participants les connaissances et l'expertise nécessaires pour préparer des projets bancables sur les ressources naturelles transfrontalières et sur l'adaptation au changement climatique.

Les principales sources de financement présentées lors de cet atelier ont concerné l'identification et la formulation des projets sous financement FEM, FED, BAD et Banque Mondiale.

5.1.5. Mise en œuvre de la révision du PAS (2008-2025)

Le processus de révision du PAS est enclenché conformément aux dispositifs de sa mise en œuvre qui prévoient une révision tous les 5 ans, pour prendre en compte les nouveaux défis.

Plusieurs ateliers de concertation regroupant les principaux acteurs ayant participé à la rédaction du PAS ont été tenus tant à N'Djamena qu'à Bonn (Allemagne) avec l'appui technique et financier de la GIZ, du PNUD et du FEM.

Les résultats obtenus de ses assises ont permis de s'accorder sur le processus et d'identifier les responsables de la révision. La révision de l'ADT devant déterminer les problèmes transfrontaliers est en cours avec l'appui de la GIZ et devra servir de base à l'élaboration du PAS révisé dans le cadre du projet CBLT-FEM/PNUD.

5.1.6. Planification programmatique des activités 2018

La planification programmatique est l'action clé pour la préparation des documents de base des activités de la CBLT. Elle s'effectue chaque année au courant du dernier trimestre et permet ainsi de dégager les activités à mener au cours de l'année suivante. Un draft du PTBA 2018, basé sur la planification stratégique 2014-2017 et les orientations de l'atelier de cadrage de la CBLT, est produit et sera présenté pour approbation lors de la 63^{ème} session ordinaire du Conseil des Ministres.

5.1.7. Renforcement des capacités en planification suivi-évaluation et capitalisation de la CBLT

Pour créer les conditions favorables à la préservation du Lac Tchad à travers les actions de conservation durable, de sécurité économique des ressources de l'écosystème d'eau douce, de préservation de la biodiversité ainsi que la durabilité des ressources aquatiques, d'utilisation équitable de manière à satisfaire les besoins des populations du bassin et réduire leur niveau de pauvreté, la CBLT devrait parvenir à planifier de manière efficiente et efficace ses interventions.

Pour parvenir à cette fin, la CBLT se doit de renforcer les capacités opérationnelles des intervenants pour une mise en œuvre efficace de ses actions de terrain et d'en assurer un contrôle approprié.

Dans ce cadre, la CBLT avec l'appui de ces Partenaires Techniques et Financiers (PTF), a lancé un vaste programme de renforcement de capacités de ses Experts et des Points focaux sur les principes de base de la Planification et du Suivi-Evaluation.

5.1.8. Actualisation des plans de gestion du Sous-bassin Waza Logone

En 2007, la CBLT à travers le Projet CBLT/FEM sur « l'Inversion des Tendances à la Dégradation des Terres et des Eaux dans l'Écosystème du Bassin du Lac Tchad », a doté avec l'expertise de l'UICN, la plaine de Waza-Logone, site Ramsar, d'un Plan de gestion révisable chaque 5 ans au regard des résultats obtenus et des défis à relever.

Démarée en 2016, la phase de concertation entre les différentes parties prenantes sur les enjeux, les défis et les potentialités de développement socio-écologique et économique de la plaine a permis de collecter les avis sur les propositions des objectifs de gestion et les options des interventions à mener.

En 2017, un groupe de travail pluridisciplinaire a été mis en place pour l'élaboration du draft du plan révisé qui sera soumis pour validation lors d'un atelier en 2018.

5.1.9. Révision du plan de gestion du sous bassin Lac-Fitri

Classé comme « Réserve de la biosphère », puis comme site RAMSAR d'importance internationale, le Lac Fitri a bénéficié d'un plan de gestion en 2007 de la part de la CBLT et ses partenaires.

L'objectif global de ce plan est la sauvegarde du système écologique et l'atténuation des conflits d'utilisation des ressources en eau du lac. Tout comme les autres plans ledit plan nécessite une mise à jour tous les 5 ans.

C'est dans ce cadre que la CBLT, en collaboration avec les services techniques concernés et les autorités locales du Tchad, a entamé le processus de révision du plan à travers: (i) l'évaluation de la mise en œuvre du plan existant ; (ii) l'établissement de l'état des lieux de la situation actuelle par rapport aux interventions en cours ou en perspectives dans le bassin et ; (iii) la consultation des parties prenantes. Les autres étapes du processus sont programmées en 2018.

5.1.10. Ratification et entrée en vigueur de la Charte de l'eau du Bassin du Lac Tchad

Afin de préciser et de compléter les dispositions de la Convention et du statut de la Commission du Bassin du Lac Tchad de 1964 en vue de faciliter la mise en oeuvre de la Vision 2025 et du Programme d'Action Stratégique pour le Bassin du Lac Tchad, les Pays membres de la CBLT ont adopté la Charte de l'Eau du Bassin du Lac Tchad, le 30 avril 2012.

Cette Charte de l'Eau constitue un cadre conventionnel qui a pour objectif global le développement durable du Bassin du Lac Tchad, au moyen d'une gestion intégrée, équitable et concertée des ressources en eau partagées et de l'environnement du bassin.

En ses Articles 94 et 95, la Charte prévoit que les instruments de ratification soient déposés auprès de l'Etat du Tchad qui en notifie les autres Etats membres de la Commission et qu'elle entrera en vigueur trente jours à compter de la date du dépôt, par les deux tiers des Etats membres de la Commission, de leurs instruments de ratification respectivement.

A ce jour, quatre pays membres, à savoir le Niger, le Tchad, le Cameroun et le Nigéria, l'ont ratifiée et il ne reste qu'à vérifier que les instruments de ratification sont déposés auprès du Tchad, pour que la Charte de l'Eau entre en vigueur.

Dès son entrée en vigueur, conformément à l'article 102 de la Charte des Nations Unies, elle sera adressée pour enregistrement au Secrétariat Général de l'Union Africaine et au Secrétariat Général de l'Organisation des Nations Unies.

5.2. Mettre en place un système performant de gestion financière au sein de la Commission

L'audit des comptes 2016 du Secrétariat Exécutif de la CBLT a été réalisé par un cabinet indépendant, le rapport est disponible.

Outre l'audit, la Commission à travers le contrôleur financier a entrepris de actions d'audit physique des réalisations des projets et programmes (PRODEBALT, PRESIBALT, BGR, GIZ). Ces opérations ont permis de faire l'adéquation entre les réalisations physiques et les dépenses financières.

Par ailleurs, le manuel de procédures administratives, financières et comptables est en cours de revision afin de prendre en compte le nouvel organigramme de la CBLT et également d'intégrer les dispositions de gestion des projets et programmes financés par les bailleurs de fonds.

5.2.1 Edition des rapports d'activités 2016 et le programme d'activités 2017

Dans l'optique de rendre visible et accessible les données des réalisations de la Commission, les rapports d'activités 2016 et le programme d'activités 2017 ont été édités en 500 exemplaires français et anglais et distribués au public.

5.2.2. Mettre en place un système performant de gestion des ressources humaines

Pour l'exercice 2017, la CBLT a élaboré trois (3) documents pour la gestion des ressources humaines à savoir :

5.2.3 Le manuel de gestion des ressources humaines

Le manuel de gestion des ressources humaines dont l'objectif est de fournir des directives pour la promotion de l'équité, de l'objectivité et de la transparence dans le recrutement des ressources humaines afin d'attirer un personnel de qualité et de le garder dans l'organisation. Il définit également une approche systématique pour gérer la formation et le développement du personnel ainsi que les relations entre les employés.

Le manuel servira de cadre de référence pour les directeurs de départements, le personnel d'encadrement, les responsables de la gestion des ressources humaines et les praticiens du développement.

5.2.4. Le Système de Gestion des Performances

Cette procédure définit l'objectif et le système de mise en œuvre des entretiens annuels d'évaluation et de la revue semestrielle de l'atteinte des objectifs des employés de la CBLT.

5.2.5. La brochure d'accueil et d'intégration du personnel

Dans le cadre du processus de gestion des connaissances de l'organisation, la brochure d'accueil et d'intégration fournit à tout nouveau membre du personnel, des informations importantes pour ses premiers mois à la CBLT. Le processus de mise au courant joue un rôle important pour l'intégration du personnel dans une organisation car il présente le nouvel environnement de travail et familiarise également l'employé avec ses droits et ses conditions d'emploi, de santé et de sécurité. Il contribuera à accroître la productivité du personnel, sa socialisation dans l'organisation en termes de performances, attitudes et engagement organisationnel.

Exécution du budget AXE V :

Cet axe comporte 6 cibles, 6 interventions et 63 activités, dont 56 sous financement CBLT, 6 activités sous financement PTF et 6 sous cofinancement pour un total global de 2.852.480.000 FCFA.

Au 31 décembre 2017, un montant de 748.294.184 FCFA a été dépensé sur ce chapitre pour une enveloppe budgétaire de 1.724.000.000 FCFA allouée. Les principales activités mises en œuvre concernent la planification opérationnelle, l'appui au démarrage des nouveaux projets, le cadrage des actions, les actualisations des plans de gestion.

AXE VI : Développement des actions d'urgence en faveur des couches vulnérables dans le Bassin du Lac Tchad

Cible 1 : Activités créatrices de revenu/lutte contre la pauvreté

Cible 2 : Infrastructure socio-économique

Cible 3 : Unité de gestion et du suivi des actions du PURDEP

Intervention 1 : Développer des activités génératrices de revenus pour les communautés et couches vulnérables dans le bassin du Lac Tchad

Intervention 2 : Développer des infrastructures sociales de base pour faciliter les activités socio-économiques dans le bassin du Lac Tchad

Intervention 3 : Développer structure de gestion des réalisations dans le bassin du Lac Tchad

Messages clés VI : La programmation annuelle de cet axe concerne essentiellement les actions de développement des activités génératrices de revenus pour les communautés et couches vulnérables dans le bassin du lac Tchad.

6.1 Développer des activités génératrices de revenus pour les communautés et couches vulnérables dans le bassin du Lac Tchad

6.1.1 Promotion de l'aviculture au Niger

Dans le cadre des activités d'appui à l'aviculture dans le bassin en 2017, il a été mis en œuvre les actions de promotion de l'aviculture dans la partie nigérienne. Une mission d'identification des projets a eu lieu en août 2017, à l'issue de laquelle un protocole d'accord a été signé avec une ONG locale pour conduire les travaux.

L'objet dudit protocole est de : (i) construire 3 poulaillers (un par site retenu) ; (ii) construire 3 magasins de stockage des aliments à raison d'un par site ; (iii) construire 3 cases pour gardien gardien dont une par site ; (iv) former 30 jeunes aux techniques d'aviculture à raison 10 par site ; (v) fournir 30 tonnes d'aliment pour volaille à raison de 10 tonnes par site ; (vi) acquérir et distribuer 1 500 pondeuses à raison de 500 par sites et ; (vii) acquérir les petits matériels et des produits vétérinaires.

6.1.2 Appui aux éleveurs de la Région du Lac au Tchad

Trois (3) forages pastoraux équipés d'un système de pompage à énergie solaire ont été réalisés dans la région du Lac au Tchad, notamment dans les localités de DEYLA, DOUMDOUM et BADERI par une entreprise locale.

6.1.3 Appui aux producteurs du miel et de l'huile de karité en RCA

Dans la partie centrafricaine, l'appui a concerné la mise à disposition des équipements et d'intrants pour la transformation du karité et la production du miel au profit des Groupements d'Intérêts Communs (GIC) répartis dans les arrondissements de Bossangoa.

Un protocole d'accord a été signé entre la CBLT et une ONG locale pour la mise en œuvre de cet appui.

6.2 Développer des infrastructures sociales de base pour faciliter les activités socio-économiques dans le bassin du Lac Tchad

Cette action s'articule autour des infrastructures qui vont permettre en grande partie l'accompagnement des activités économiques sans oublier l'amélioration du cadre de vie des populations bénéficiaires, notamment la construction des points d'eau et la réhabilitation des infrastructures sociales de base.

6.2.1 Travaux forages autour du Lac-Tchad

En 2017, 12 forages équipés de pompes à motricité humaine, ont été construits dans les villages autour du Lac-Tchad du Cameroun, Nigeria, Niger et du Tchad, dont les populations ont subi les atrocités de la secte Boko Haram.



6.2.2 Promotion des petits périmètres irrigués villageois au Nigeria

Il est prévu pour cette activité l'aménagement et la mise en valeur de 75 ha de petits périmètres irrigués villageois dans les Etats de Bauchi, Jigawa, Kano et Yobé, à travers une ONG locale.

Les travaux à réaliser concernent : i) le fonçage de 300 forages ; ii) la fourniture de 300 motopompes de puissance « trois pouces » ; iii) l'installation du système de réseaux californien ; iv) l'achat et distribution des intrants agricoles ; v) la formation des bénéficiaires.



6.2.3 Promotion de l'aquaculture à Maga au Cameroun

La réhabilitation de la station d'alevinage du centre de pêche de Maga est en cours de réalisation de commun accord avec les autorités locales.

Un protocole d'accord a été signé entre la CBLT et une ONG locale pour conduire les travaux constituées de : (i) la construction de six(6) étangs de 400 m² chacun ; (ii) la réhabilitation de huit(8) autres, dont deux(2) de 800 m² chacun, deux circulaires de 13 m de diamètre et quatre (4) de 5 m² chacun ; (iii) le Fonçage d'un forage équipé d'une pompe solaire, d'un château d'eau et de panneaux solaires ; (iv) la réhabilitation de deux(2) château d'eau de 1 m³ chacun ; (v) la formation des agents du centre de pêche en techniques de production des alevins et gestion de la station ; (vi) l'achat de petits matériels (senne de 6mm de diamètre, bouteilles d'oxygène, épuisettes, bassines, seaux, balances, etc) et ; (vii) l'achat de 200 géniteurs performants de Tilapia nilotica dont 2/3 de femelles et 1/3 de mâles et des aliments pour poisson, etc.

6.2.4. Réhabilitation du bâtiment PAIBLT à Kousseri

Le bâtiment qui devrait être construit pour abriter la Coordination Nationale du projet PAIBLT, n'a pas été malheureusement terminé par l'entreprise adjudicateur qui a failli à sa mission.

Pour le rendre opérationnel, la CBLT a inscrit sa réhabilitation dans le programme d'action 2017, approuvé par le conseil des Ministres. A cet effet, les travaux de réhabilitation, dudit bâtiment a été réalisé avec la construction d'une clôture de l'enceinte du bâtiment. Les travaux sont terminés et réceptionnés.



Exécution du budget AXE VI :

3 cibles, 3 interventions et 25 activités ont été programmés pour l'exercice 2017, à financer dans le cadre des paiements des arriérés de contributions à hauteur de 1.500.000.000 FCFA.

Au 31 décembre 2017, un montant de 558.056.890 FCFA a été dépensé sur cet axe pour une enveloppe budgétaire de 1.500.000.000 FCFA allouée, soit une réalisation de 37%. Les principales activités mises en œuvre concernent l'aviculture, l'irrigation, l'approvisionnement en eau potable, les réhabilitations, etc....

PARTIE II : ETAT DE MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITES DE PAIX ET SECURITE

Les activités du volet paix et sécurité de la Commission du Bassin du Lac Tchad (CBLT) se sont poursuivies au cours de l'année 2017 avec la même impulsion imprimée depuis les deux années précédentes. S'inscrivant parfaitement dans le mandat de la CBLT, ces activités avaient pour objectifs de promouvoir l'intégration sous régionale, renforcer la coopération militaire entre les Etats Membres et préserver la paix et la sécurité dans le bassin du Lac Tchad. Ce faisant, un accent particulier aura été porté à la mise en œuvre de la Force Multinationale Mixte (FMM), et singulièrement à l'amélioration de son cadre d'emploi et au renforcement de ses capacités opérationnelles en vue de la lutte contre le groupe terroriste Boko Haram.

Avec le soutien de la communauté internationale, l'engagement résolu des dirigeants de la CBLT d'unir leurs efforts pour apporter une réponse commune et coordonnée au défi sécuritaire que pose Boko Haram à tous les pays riverains du bassin du Lac Tchad est resté constant. Cette synergie d'action aura permis de briser le cycle de violence et de terreur que les hordes du Boko Haram ont voulu instaurer dans le bassin du Lac Tchad grâce aux opérations conjointes menées sur le terrain par la FMM en coordination avec les Forces nationales du Cameroun, du Niger, du Nigéria et du Tchad. Avec l'affaiblissement considérable de Boko Haram, un climat de calme relatif a pu être établi dans le bassin du Lac Tchad, ce qui permet d'entrevoir le passage à la phase de stabilisation. Le présent rapport se propose de passer en revue les activités majeures qui ont été menées au cours de la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017 en distinguant les activités générales des activités spécifiques menées dans le cadre de la lutte contre le phénomène terroriste dans le bassin du Lac Tchad.

2.1 Activités générales

La CBLT a été le cadre de développement d'une intense activité diplomatique et des échanges de divers ordres au cours de l'année 2017 à la faveur du regain d'intérêt dont elle bénéficie auprès des acteurs régionaux et internationaux compte tenu des succès engrangés par dans la lutte contre Boko Haram. De plus, dans un souci de visibilité de ses actions, la CBLT a pu organiser de nombreuses activités au cours de la période considérée. Les événements majeurs ci-après méritent ainsi d'être retenus :

2.1.1 Visite d'un haut responsable suisse

Monsieur Pascal HOLLIGER, chargé de politique et sécurité à l'ambassade de Suisse à Abuja a effectué une visite officielle au siège de la CBLT à N'Djaména le 17 janvier 2017. Les entretiens que l'intéressé a eu avec certains responsables militaires de la CBLT/FMM ont porté globalement sur les sujets liés au volet sécuritaire des missions de la CBLT dans un contexte marqué par la permanence des activités du groupe terroriste Boko Haram dans le Bassin du Lac Tchad ainsi que les efforts déployés par les pays touchés pour y mettre fin.

2.1.2 Participation aux obsèques du Général de Brigade Kodji Jacob.

Le Secrétaire Exécutif, Chef de Mission de la FMM a conduit une délégation de 5 membres aux obsèques du Général Kodji Jacob organisées par le Gouvernement camerounais le 3

février 2017 à Yaoundé. Il s'agissait de rendre un vibrant hommage à cet Officier Général mort en mission commandée des suites d'un accident d'hélicoptère, pour son combat acharné contre les terroristes Boko Haram et la franche coopération qu'il a su entretenir avec les troupes de la FMM dans sa zone de responsabilité.

2.1.3 Mission du Conseil de Sécurité des Nations Unies

La FMM/CBLT a reçu la visite d'une Mission composée des 15 membres du Conseil de sécurité des NU le 4 mars 2017. Rendue au QG de la FMM à N'Djamena, la mission a eu droit à une présentation de la situation opérationnelle dans la Zone d'opération de la FMM. Les membres du Conseil ont loué les pays de la CBLT pour les efforts fournis dans la lutte contre le phénomène terroriste qui les affecte et ont promis un soutien accru à la FMM.

2.1.4 Conférence de la RIFU (Unité régionale de fusion du renseignement).

Une délégation de cinq (5) membres de la CBLT/FMM conduite par le Général de Division LO Adeosun a participé à la conférence de la RIFU tenue du 7 au 12 mai 2017 à Washington DC, aux Etats Unis d'Amérique. Bénéficiant du soutien des Etats Unis, la conférence avait pour but de rechercher les voies et moyens d'améliorer le système de collecte et d'échange de renseignement de la RIFU au bénéfice des pays membres et de la Force Multinationale Mixte. La conférence a également servi comme plateforme de renforcement des capacités des participants dans ces domaines.

2.1.5 Deuxième conférence régionale sur la prévention de l'extrémisme violent

La CBLT/FMM a pris part à une importante conférence tenue du 31 mai au 1^{er} juin 2017 à l'Hôtel Hilton de N'Djaména, au Tchad, sous le titre: "Investir dans la paix et la prévention de la violence dans le Sahel-Sahara : Deuxième conférence régionale sur la prévention de l'extrémisme violent". Au cours de cette conférence organisée conjointement par l'International Peace Institute (IPI), le Département Fédéral Suisse des Affaires Etrangères et les bureaux des Nations Unies pour l'Afrique Centrale (UNOCA) et pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS), le Secrétaire Exécutif de la CBLT a participé aux débats de la session plénière 4 qui avait pour thème "Vers une approche régionale pour la prévention de l'extrémisme violent".

2.1.6 Quarante-quatrième réunion de l'UNSAC, Yaoundé du 29 mai - 2 juin 2017

Une délégation de la CBLT/FMM conduite par l'Adjoint au Commandant de la FMM a pris part aux travaux de la 44^e réunion du Comité Consultatif des Nations Unies pour les questions de paix et de sécurité en Afrique Centrale. Comme contribution attendue, les représentants de la CBLT/FMM ont fait des exposés sur l'état des lieux de la lutte contre le groupe terroriste Boko Haram au cours de la réunion d'experts du 30 mai 2017.

2.1.7 Séminaire régional "Forces de Défense et de Sécurité dans la prévention de l'Extrémisme violent en Afrique"

Organisé par le Centre de Hautes Etudes de Défense et de Sécurité (CHEDS) du Sénégal, et le Département Fédéral des Affaires Etrangères (DFAE) de Suisse, ce séminaire qui a connu la participation d'un représentant de la CBLT (le CM), s'est tenu les 9 et 10 octobre

2017 à Dakar, au Sénégal. Le Séminaire a souligné la nécessité d'une réponse sociétale, portée de manière collective par les différentes catégories d'acteurs, à l'extrémisme violent en insistant particulièrement sur l'importance du rôle des Forces de Défense et de sécurité dans la prévention de l'extrémisme violent en Afrique.

2.2 Activités spécifiques

De nombreuses activités liées particulièrement à la lutte contre le terrorisme ont été menées au sein de la CBLT/FMM au cours de la période considérée. Les informations relatives aux activités à caractère opérationnel qui procèdent du mandat dévolu à la FMM pour la lutte contre Boko Haram étant protégées, seules celles consacrées globalement à la gestion de la FMM et à la mise en œuvre des décisions prises par les Etats membres de la CBLT pour la préservation de la paix et la sécurité sont rapportées ci-après :

2.2.1 Lancement de l'Opération Gama Aiki 2

Face à la persistance des activités terroristes de Boko Haram dans le bassin du Lac Tchad, la réunion des ministres du 13 octobre 2016 à Niamey avait conclu à la nécessité de poursuivre l'Opération GAMA AIKI. Après sa validation au cours d'une session spéciale du conseil des Ministres de la Défense tenue le 20 décembre 2016 à N'Djamena et la satisfaction de ses besoins notamment financiers, l'opération GAMA AIKI 2 sera lancée en janvier 2017.

2.2.2 Réunion des Ministres de la Défense du 21 au 24 février 2017 à Abuja

Une réunion des Ministres de la Défense, des Chefs d'Etat-Major des Armées et des Chefs de Service de Renseignement et de Sécurité des pays membres de la CBLT et du Bénin s'est tenue du 21 au 24 février 2017 à Abuja. Les principaux points inscrits à l'ordre du jour de ladite réunion étaient relatifs à l'évaluation de la situation sécuritaire et des opérations de la FMM dans le bassin du Lac Tchad, la revue du Concept d'Opération (CONOPS), l'opérationnalisation de la composante civiles de la Mission et l'examen du projet de Décision sur la création du Conseil des Ministres de la Défense.

Au cours des travaux, il a été relevé que les résultats tangibles enregistrés sur le terrain par la FMM en coordination avec les forces nationales des pays ont permis de restaurer un climat relatif de paix et de sécurité dans la région du Lac Tchad, bien que la secte continue à se manifester çà et là par des attentats suicides et la pose d'engins explosifs improvisés. C'est fort de ce constat que les Ministres ont donné mandat au Secrétariat Exécutif de la CBLT de mettre en place une plateforme de réflexion pour déterminer les modalités de gestion de la phase post-opération en intégrant toutes les parties prenantes concernées.

2.2.3 Réunion des Ministres de la Défense du 4 au 6 juillet 2017 à Yaoundé

Les Ministres de la Défense, les Chefs d'Etat-Major des Armées et les Chefs des Services de Renseignement et de Sécurité des pays membres de la CBLT et du Bénin se sont retrouvés à nouveau en réunion du 4 au 6 juillet 2017 à Yaoundé, au Cameroun. Au cours de cette session ordinaire, il a été procédé entre autres à l'évaluation finale des résultats de l'Opération Rawan Kada lancée en janvier 2017 par le FMM pour consolider les acquis de la précédente opération (Gama Aiki). La réunion avait abouti à la conclusion selon

laquelle, bien que la situation soit calme et les capacités opérationnelles des terroristes réduites, ils demeurent toujours nuisibles, d'où la nécessité de prendre à bras le corps les causes profondes de ce terrorisme.

2.2.4 Première conférence sur la stabilisation.

C'est dans le souci de parvenir à une gestion coordonnée et harmonieuse de la période post-opération, et fort du mandat confié au Secrétariat Exécutif de la CBLT par le conseil des Ministres de la Défense du 24 février 2017 à Abuja, que s'est tenue à N'Djamena du 2 au 4 novembre 2017 la première conférence sur l'élaboration d'une stratégie régionale de stabilisation des zones touchées par Boko Haram dans le bassin du Lac Tchad. Organisée conjointement par la CBLT et l'Union Africaine (UA), cette importante assise a connu une participation massive des partenaires techniques et financiers internationaux, des agences pertinentes du système des Nations Unies et des Organisations de la société civile. Etaient également présents, les représentants des pays membres de la CBLT et du Bénin ainsi qu'une dizaine de personnes représentant les victimes de la crise. Comme résultat palpable, la Conférence a, entre autres, adopté huit (08) principes directeurs qui vont encadrer le développement et la mise en œuvre de la stratégie régionale de stabilisation du bassin du Lac Tchad. Parmi les plus marquants on peut retenir l'appropriation nationale et régionale, le leadership national, régional et continental, l'intégration de l'aspect genre et l'adhésion aux instruments régionaux, continentaux et internationaux relatifs aux droits de l'homme.

2.2.5 Réunion de validation d'une nouvelle opération conjointe de la FMM

Une réunion spéciale des Ministres de la Défense, Chefs d'Etat-Major des Armées et Chefs des Services de Renseignement et de Sécurité des pays membres de la Commission du Bassin du Lac Tchad (CBLT) et du Bénin s'est tenue du 12 au 14 décembre 2017 à N'Djamena, au Tchad. Essentiellement consacrée à la validation du nouveau Plan d'Opérations de la FMM et de son budget, ladite session a également procédé à l'adoption du rapport de la réunion d'experts sur la révision du Concept d'Opération (CONOPS). Cette nouvelle opération conjointe d'envergure de la FMM a été baptisée "Opération AMNI FAKAT" ; elle pourra être lancée soit en janvier ou février 2018.

A l'observation, cette série de rencontres met en scène de nombreuses instances décisionnelles qui opèrent dorénavant dans le cadre de la CBLT, tout au moins en ce qui concerne le volet paix et sécurité. C'est le cas notamment du Comité des Chefs d'Etat-Major des Armées dont l'expertise technique militaire est essentielle à l'appréciation des situations, la formulation des mesures ou stratégies ainsi que la coordination et le suivi de leur exécution. C'est aussi le cas du Conseil des Ministres de la Défense dont l'action est pertinente dans la prise des décisions au niveau politique. Ces organes procèdent de la volonté des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CBLT de disposer d'outils d'aide à la décision appropriés pour les questions de paix et de sécurité. Il conviendrait cependant de formaliser leur existence sur le plan légal en les intégrant dans l'architecture organisationnelle de la CBLT.

2.3. Le financement

Aucune provision financière n'a été inscrite au budget 2017 de la CBLT compte tenu des difficultés que l'organisation éprouve à recouvrer les contributions des Etats membres pour boucler son budget. De ce fait, le financement des activités de paix et sécurité menées par la CBLT au cours de l'année 2018 a été entièrement couvert par le budget de la Mission de la FMM.

2.4 Conclusion partielle

Au cours de l'année 2017, la CBLT a mené avec succès des activités diversifiées qui ont contribué d'avantage au renforcement de la coopération militaire entre les Pays Membres de la CBLT et à l'intégration sous régionale. Pour cela, la CBLT a bénéficié du nouvel état d'esprit qui règne désormais entre les leaders de la sous-région, caractérisé par une confiance mutuelle, une entente fraternelle et le désir de travailler en équipe pour relever les défis sécuritaires communs. Ce nouvel élan est fondateur des efforts inlassables fournis en vue de la pleine opérationnalisation de la FMM qui marquent la ferme détermination des pays membres de la CBLT de mutualiser leurs moyens pour éradiquer le fléau du terrorisme qu'incarne la secte Boko Haram dans la sous-région. C'est fort des résultats tangibles enregistrés sur le terrain par la FMM et les forces nationales et qui ont permis de restaurer un climat relatif de paix et de sécurité dans la région du Lac Tchad, que les pays membres de la CBLT ont entrepris l'élaboration d'une stratégie régionale de stabilisation des zones touchées par Boko Haram. Ceci devrait permettre d'adresser efficacement les causes profondes de la crise par une approche inclusive qui aborde des questions essentielles, y compris la déradicalisation et la réinsertion des anciens terroristes, l'implication des femmes et le respect des droits de l'homme et de l'état de droit.

PARTIE III : COOPERATION REGIONALE ET INTERNATIONALE

En plus des partenariats traditionnels, la CBLT a renforcé en 2017 sa coopération et sa collaboration avec d'autres partenaires et organisations sous régionales et internationales pour le développement, la mise en œuvre et le suivi des programmes, des projets et autres initiatives concourant à la mise en œuvre du Programme d'Action Stratégique.

Cette coopération et collaboration ont surtout porté sur les appuis institutionnels au Secrétariat Exécutif, les appuis financiers et techniques pour la mise en œuvre et le suivi des initiatives sous régionales, le conseil et l'assistance technique au Secrétariat Exécutif, ou encore l'appui à la participation des experts du Secrétariat Exécutif aux événements internationaux.

3.1 Coopération régionale

3.1.1. Coopération avec CAMWATER (Société Camerounaise des Eaux)

La CBLT et la CAMWATER ont signé un accord-cadre de collaboration visant à créer un espace de coopération mutuellement bénéfique entre les deux structures sur la gestion durable et concertée des ressources en eau dans la portion Camerounaise du Bassin du Lac Tchad. Spécifiquement, il s'agit de : (i) collecter et échanger les données conformément aux dispositions prévues par la Charte de l'Eau du bassin du lac Tchad; (ii) installer de commun accord des dispositifs de mesure et de d'observation des paramètres de l'eau ; (iii) renforcer les capacités des deux structures à travers des groupes de travail, les conférences, les formations et autres activités.

Après la signature de cet accord, les TDRs pour la mise en place d'un réseau d'observation du niveau de la nappe dans les départements du Mayo Danay, Logone et Chari au Cameroun ont été élaborés.

3.1.2. Coopération avec SEMRY/PULCI

Dans le cadre de la mise en œuvre de la composante prévention de risque d'inondation du PULCI, il est envisagé les installations des équipements de suivi des paramètres hydrométriques et météorologiques en vue de collecter des données pour la modélisation des précipitations et écoulement nécessaire à la gestion et à la prévention des risques d'inondation dans les parties camerounaise et tchadienne du bassin.



Pour cette année, une acquisition des équipements et un renforcement de capacités des experts nationaux en charge de l'hydrologie et de la météorologie ont été réalisés en collaboration avec la CBLT.

Les équipements ont été réceptionnés et retrocédés aux services techniques concernés du Cameroun et du Tchad pour leur installation.

En perspective, la CBLT mettra en place une unité de prévision des risques d'inondation dans la zone pilote du projet en accord avec les différents plans de contingence de ces deux pays.



3.1.3. Coopération avec l'Union Mondiale pour la Conservation de la Nature (UICN)

L'UICN en collaboration avec la CBLT, a élaboré des cartes thématiques et un plan de gestion de l'eau du sous bassin Chari-Logone pour une meilleure connaissance et gestion des ressources en eau et ressources connexes de ce Sous-Bassin.

3.1.4. Coopération avec le Global Water Partnership (GWP)-CAF

La CBLT et le GWP-CAF développent ensemble une collaboration pour une meilleure gestion des ressources en eaux. Dans ce cadre, une stratégie pour la prévision des inondations et la sécheresse dans le bassin du Chari-Logone, intitulé « Système d'alerte précoce (SAP) dans le bassin du Lac Tchad » a été élaboré et finalisé en 2017.

L'établissement d'un Système d'Alerte Précoce (SAP) dans la région du Lac Tchad aidera au développement des capacités hydrométéorologiques de la région et à une meilleure prévention des dangers dans le bassin.

Le projet vise à réduire la vulnérabilité des communautés, particulièrement des femmes et des populations vulnérables, aux événements climatiques extrêmes, pour beaucoup liés aux changements climatiques.

3.1.5. Coopération avec la CICOS

Le partenariat entre la CICOS et la CBLT s'est poursuivi en 2017, dans le cadre d'échanges d'informations et d'expériences dans les domaines variés notamment sur le projet de transfert d'eau de l'Oubangui au Lac Tchad, la préparation de la conférence internationale sur la sauvegarde du Lac Tchad, les activités du Réseau Africain des Organismes de Bassin (RAOB) et le projet MESA .

3.1.6. Coopération avec la CEEAC

Le partenariat avec la CEEAC a porté sur le projet de Convention pour la prévention et la résolution pacifique des conflits liés à l'utilisation des ressources en eau partagées de l'Afrique Centrale.

La convention vise : i) la bonne gouvernance des ressources en eau ; ii) le renforcement de la coopération pour une meilleure intégration en Afrique Centrale ; iii) la mise en œuvre du PARGIRE.

La CBLT disposant d'une Charte de l'Eau, est invitée à inciter les Etats membres à adopter cette Convention.

3.1.7. Coopération avec l'Union Africaine

La CBLT et l'Union Africaine (UA) ont organisé conjointement une conférence régionale de stabilisation pour les États membres touchés par la crise de Boko Haram, du 15 au 17 août 2017 à N'Djamena, au Tchad. Cette conférence qui a pour thème «Soutenir l'élaboration d'une stratégie régionale de stabilisation pour les zones touchées par Boko Haram» est la première des trois conférences consécutives envisagées dans le cadre de l'élaboration d'un plan stratégique qui stimulera les initiatives visant à stabiliser les États touchés par la crise de Boko Haram dans le Bassin du Lac Tchad.

Dans le cadre de la coopération sur le volet pêche, une réunion de réflexion sur les pêches ornementales en Afrique, s'est tenue du 31 juillet au 1^{er} août 2017 à Abuja au Nigéria.

L'objet global de la réunion est le partage d'expérience sur les interventions antérieures et en cours dans le secteur afin d'élaborer des stratégies et des plans d'actions pour l'amélioration de la gouvernance et la gestion des pêches décoratives dans le contexte et la déclaration de Malabo en 2014 sur la contribution de la pêche et de l'aquaculture, à la sécurité alimentaire et à la croissance économique.

Suite à une requête de la Commission, pour la recherche de financement pour la mise en œuvre du plan de gestion des pêcheries du Lac Tchad, une réponse favorable a été obtenue pour la prise en charge de l'objectif III (améliorer la gestion concertée, les politiques et la législation). Dans ce cadre il a été prévu un atelier régional à Douala au Cameroun du 18 au 20 décembre 2017. Ledit atelier est reporté à une date ultérieure.

3.1.8. Coopération avec le projet ResEau du Tchad

Dans le cadre de l'accès ou de la diffusion des informations nécessaires à la gestion durable et à la cartographie des ressources en eau du bassin, la CBLT et le Projet ResEau du Ministère de l'eau du Tchad ont signé un protocole d'accord précisant les conditions d'accès et d'utilisation réciproque des données disponibles à la CBLT et celle du Système d'Information des Ressources en Eau (SIRE) du programme ResEau, ainsi que les conditions de collaboration en vue de partager d'autres connaissances techniques.

3.2 Coopération internationale

3.2.1. Coopération avec la Banque Africaine de Développement (BAD)

La coopération avec la BAD, chef de file des partenaires techniques et financiers de la CBLT est caractérisée par le financement de deux programmes sont en cours d'exécution dans le bassin du lac-Tchad (PRODEBALT ET PRESIBALT).

Ayant une expérience dans les opérations de relèvement communautaire et de réinsertion socioéconomique, la Banque se propose de soutenir le processus de stabilisation de la zone du Lac Tchad en offrant aux jeunes des alternatives économiques et sociales viables à travers le financement d'un **projet d'appui à l'insertion socioéconomique des jeunes à risque dans le bassin du lac Tchad**, dont le processus d'identification est en cours. Le projet vise à : (i) Améliorer les qualifications et les compétences professionnelles des populations-cibles ; et (ii) Appuyer les initiatives économiques et les activités d'auto-emploi des populations-cibles. Le coût total du projet est de 13 Millions UC et couvrira la période 2018-2021.

3.2.2. Coopération avec la Banque Mondiale

La coopération avec la Banque mondiale porte sur la mise en œuvre Plan de développement et d'adaptation au changement climatique du lac Tchad.

La Banque se propose de financer partie de ce plan et envisage d'appuyer également la CBLT dans l'organisation de la Table ronde des Bailleurs de fonds pour la recherche de financement additionnel.

3.2.3. Coopération avec le Ministère allemand de Coopération Economique et du Développement (BMZ)

Dans le cadre de la coopération allemande, le BMZ finance deux projets à savoir « la gestion durable des eaux du bassin du Lac Tchad » et « l'appui pour la gestion des ressources en eaux souterraines du Bassin du Lac Tchad » à travers la GIZ et le BGR respectivement.

La GIZ appuie la CBLT sur trois composantes : (1) le renforcement de la coopération entre la CBLT et les Etats membres ; (2) le renforcement des capacités de la CBLT dans la planification stratégique en vue d'atténuer les effets de changement climatique dans le bassin ; (3) l'adaptation au changement climatique à partir des informations générées et les leçons apprises des tests de démonstration réalisés sur le terrain. Pour un coût total de 2,4 millions d'Euros, cette phase prendra fin juin 2019.

le BGR qui travaille sur l'amélioration des connaissances sur les eaux souterraines du bassin du Lac-Tchad fera en janvier 2018 la planification stratégique et opérationnelle de la phase actuelle qui devrait se terminer en juin 2019.

3.2.4. Coopération avec l'Agence Française de Développement (AFD)

Le partenariat avec l'AFD s'est poursuivi en 2017 à travers la formulation et la requête de financement du projet sur l'amélioration des connaissances en matière du suivi hydrologique du bassin du Lac-Tchad, le suivi du RESILAC et du projet d'aménagement hydro-agricole des polders de Tandal et Guini dans la partie tchadienne du Lac Tchad en cours d'identification.

3.2.5. Coopération avec l'UNESCO

Une convention a été signée avec l'UNESCO à travers le PRESIBALT en vue de la création des réserves de biosphère dans le bassin et le classement du bassin comme patrimoine mondial de l'Unesco. Pour l'heure la mise en œuvre est effective avec le lancement des ateliers nationaux de concertation dans le bassin.

L'UNESCO accompagne également la CBLT dans l'organisation de la Conférence internationale pour la sauvegarde du Lac Tchad devant se tenir en février 2018 à Abuja, Nigéria.

3.2.6. Coopération avec MESA

Dans le cadre de la coopération avec le projet MESA, un renforcement de capacité sur les logiciels de traitement des images (QGIS et SPIRITS) d'un expert de la CBLT en charge des questions hydrologiques a été financé par le projet.

Au cours de la période considérée par le présent rapport, deux (2) experts de la CBLT ont pris part à une formation dans le cadre du Projet UA-MESA. La formation qui a eu lieu en mars 2017 a porté sur l'administration et l'application du système MESA (eStation-2) à l'attention des utilisateurs des stations.

La formation a permis l'installation de trois (03) systèmes informatique dans les locaux de la CBLT en vue d'accéder aux données continentales du MESA sur la pluviométrie, la température et la végétation.

3.2.7. Coopération avec le Système des Nations Unies

Une version de la stratégie des Nations Unies de lutte contre Boko Haram mise à jour en septembre 2016 a été approuvée par le Secrétaire Général à la mi-avril 2017. Suivant la décision n°4 (a) (2017/29) du 23 février du Comité Exécutif du Secrétariat Général, un organe central de la Task Force Inter-agence (IATF) sur Boko Haram a été mis en place. Il est composé du département des affaires politiques (DPA), PNUD, OCHA et UNOHCHR) et vise à promouvoir davantage les efforts des Nations Unies à travers la région tout en contribuant efficacement à la mise en œuvre de la stratégie mise à jour. Aux termes de la stratégie, les Nations Unies fournissent de l'assistance technique à la Force Multinationale Mixte (FMM à travers l'Union Africaine (UA). Un Comité de Pilotage Conjoint UA-CBLT-FMM a été installé le 14 novembre 2016 et vise à renforcer la coordination et le partage des informations. En sus de la nécessité de renforcer les efforts PVE, l'un des objectifs clés de la réponse humanitaire de la stratégie des Nations Unies mise à jour reste l'amélioration de l'accès à l'aide humanitaire, y compris à travers la coordination civilo-militaire (CIMIC) et la logistique.

La CBLT a entériné le projet intitulé "Restauration de la paix dans la région du Lac Tchad à travers la promotion d'une approche sous-régionale de l'extrémisme violent". Ce projet qui a une durée de vie de 36 mois, s'inscrit dans le cadre d'une requête de la CBLT pour un soutien de la part des partenaires techniques et financiers à travers le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD).

Les Bureaux Pays du PNUD au Niger, Nigéria, Cameroun et Tchad se sont engagés à accompagner les gouvernements concernés à mettre en place des plateformes PVE et à mettre en œuvre des projets spécifiques en vue de juguler la crise qui secoue la région du Lac Tchad. Les activités nationales PVE sont intégrées dans des portefeuilles plus larges des Nations Unies et du PNUD en ce qui concerne la réponse humanitaire et les initiatives à impacts rapides à travers le renforcement des synergies entre les différents éléments de l'assistance humanitaire.

L'objectif global du projet est de mettre sur pied une approche transfrontalière coordonnée en vue de prévenir et de répondre à tout acte d'extrémisme violent autour du Lac Tchad, de renforcer les efforts nationaux actuels dans le cadre du soutien à l'échelle régionale. La stratégie du projet repose sur les trois (03) hypothèses ci-après:

La nature transfrontalière du défi qui sera abordée à travers une approche transfrontalière coordonnée en vue d'y faire face. Pour ce faire, un appui conséquent à l'élaboration d'aussi bien d'un accord que d'un plan d'action régionaux et intergouvernementaux s'avère nécessaire.

Le renforcement de la résilience culturelle à l'extrémisme violent nécessite la mise en place de programmes d'engagement avec les communautés locales à travers une approche participative et inclusive en vue de faciliter le processus de prise de décision sur toutes les questions relatives à la sécurité et au développement;

Le renforcement de la coopération civilo-militaire constitue une occasion pour non seulement améliorer la mise à disposition de l'aide humanitaire et les initiatives à impacts rapides, mais aussi et surtout pour s'attaquer aux griefs nés des réponses militaires et des causes profondes de l'insurrection.

3.2.8. Coopération avec Commission Economique des Nations Unies pour l'Europe (UNECE)

Le Ministère en charge de l'eau du Tchad a organisé en février 2017, avec l'appui de la CBLT et du Secrétariat Général de la Convention des Nations Unies de 1992 relative à la protection et l'utilisation des cours d'eau transfrontaliers et des Lacs internationaux, un atelier d'information et d'échanges sur le processus d'adhésion de la république du Tchad à cette convention. L'objectif de la convention est de protéger et assurer la quantité, la qualité et l'utilisation durable des ressources en eaux transfrontières en facilitant la coopération entre les états riverains ou du bassin.

A l'issue de cet atelier, les autorités du Tchad se sont engagées à accélérer le processus de l'adhésion du Tchad à la Convention et à la promouvoir auprès des pays membres des bassins auxquels le Tchad appartient notamment la CBLT et l'Autorité du bassin du Niger (ABN).

Dans le cadre de la coopération avec la CBLT, l'UNECE a organisé en décembre 2017 à Genève un atelier visant à l'accélération des actions à engager pour faire face aux pénuries d'eaux et à la réduction des risques sanitaires, socio-économiques et environnementaux. Lors de ces assises, l'occasion a été donnée à la commission de présenter son instrument juridique de base en matière de gestion d'eau à savoir la charte de l'eau.

3.2.9. Coopération CARE International

Après la rencontre de 2016 avec CARE International, la CBLT a proposé une première action de partenariat axée sur la participation de CARE à la mise en œuvre de la formation en Genre et Développement au profit des Responsables et Experts de la CBLT et du PRESIBALT.

En mars 2017, une proposition d'un établissement d'un partenariat stratégique entre ces deux institutions assorties des possibilités d'échanges au cours d'un atelier à Niamey ou à N'djamena a été faite.

Une équipe du PRESIBALT s'est rendu à Niamey pour approfondir la réflexion sur les voies et moyens de partenariat opérationnel en vue de contribuer à l'atteinte des objectifs du PRESIBALT, en termes de réduction des inégalités de genre dans le bassin du lac Tchad. A l'issue de cette rencontre quelques recommandations ont été formulées dont la plus importante porte la préparation active de la rencontre de niveau politique et institutionnel CARE-CBLT pour explorer les possibilités de développement programmatique conjoint sur tous les thèmes d'intérêt commun (genre/femme ; jeunesse/emploi ; résilience/durabilité sur le bassin du Lac Tchad).

Une deuxième visite de courtoisie du Directeur Régional de CARE et l'Expert en genre de CARE Abidjan, au Secrétaire Exécutif de la CBLT a eu lieu en septembre 2017 dans ses locaux. Par la suite le Secrétaire Exécutif a ordonné la préparation d'un Mémoire d'Entente entre la CBLT et CARE INTERNATIONAL.

Le premier draft du projet de Mémoire d'Entente CBLT-CARE INTERNATIONAL est produit en novembre 2017 (français, anglais) et soumis pour appréciation.

3.2.10. Coopération avec l'Union Africaine

L'Union Africaine appuie la CBLT dans le cadre des activités de maintien de la paix et de la sécurité dans le bassin du lac Tchad.

Elle coordonne également le projet MESA (Monitoring for Environment and Security in Africa) en cours depuis 2012, financé par le Fond Européen de Développement (FED). En perspectives, il est prévu dans le cadre dudit projet le renforcement de la station de réceptions de données satellitaires de la CBLT en équipement.

Enfin, l'Union Africaine à travers son Bureau BIRA, se propose de financer la troisième composante du plan de gestion de la pêche du Bassin du Lac-Tchad, grâce à un financement de l'Union européenne.

3.2.11. Coopération avec Schiller Institute

L'Institut Schiller est un groupe de réflexion politique et économique international. Il est l'une des premières organisations du mouvement Larouche dont le siège est basé en Allemagne et aux Etats Unis. L'Institut et l'Académie de Géosciences de Paris ont organisé conjointement le 24 octobre un séminaire qui a été largement couronné de succès. Ce séminaire a permis de passer au peigne fin la manière dont l'approche dite gagnant-gagnant de la Nouvelle Route de la Soie de la Chine a été une réussite totale, mais aussi de voir comment cette approche est en train de transformer le monde. En plus de la CBLT, une centaine de participants dont des diplomates, des experts, des chefs d'entreprises, des spécialistes chinois, des représentants de l'association pour l'amitié France-Chine, des attachés parlementaires, des médias et des étudiants ont également pris part à ce séminaire.

Ces assises intenses ont permis d'orienter les feux des projecteurs non seulement sur l'essentiel des projets chinois et les exemples concrets de développement qui marchent

sur le continent africain, mais aussi sur les projets conjoints franco-chinois mis en œuvre en France et en Europe ou dans le reste du monde.

Le représentant de la CBLT a fait une brève présentation dans laquelle l'accent a été mis sur les efforts en cours en vue de restaurer le Lac Tchad à son niveau initial ainsi que les autres zones humides à travers le transfert des eaux. L'objectif à terme est de renverser la tendance à la dégradation de l'écosystème du bassin et d'assurer la gestion intégrée des ressources

PARTIE IV : ADMINISTRATION ET FINANCES

4.1 Ressources humaines

L'effectif du personnel de la CBLT est passé de 83 à 64 à la date du 31 décembre 2017. Au total, 19 départs ont été enregistrés. Ces départs font suite à la fermeture de l'Ecole agricole de N'Gala (16 personnes) ; 1 départ à la retraite (Chef Division de l'Observatoire), 1 départ pour fin de contrat (Secrétaire Particulier du Secrétaire Exécutif) et 1 cas de décès (Electricien).

Les ressources humaines en place au 31 décembre 2017 se présentent comme suit :

Tableau N °1 : Personnel permanent de la CBLT

Catégorie	Effectif	%
CE (Secrétaire Exécutif)	1	1,56
C1- C3 (Directeurs, Chef de Divisions, Contrôleur Financier, Conseillers et Coordonnateurs)	10	15,63
C4 (Experts catégorie 1)	6	9,38
C5 - C6 (Expert catégorie 2)	17	26,56
C7 – C9 (Services généraux)	30	46,88
Total	64	100

Dans le cadre de la mise en œuvre des activités des programmes PRESIBALT et de PRODEBAT, la CBLT a procédé à du recrutement pour appuyer les ressources humaines déjà existantes. Pour l'exercice, le personnel recruté concerne essentiellement le Programme de réhabilitation et de renforcement des systèmes socio-écologiques du Bassin du Lac Tchad de la résilience (PRESIBALT) .

Au 31 décembre 2017, l'effectif du personnel mis en fonction au niveau du PRESIBALT est de 35 agents toutes catégories confondues . Un cas de décès a été enregistré (Coordonnateur national /Niger). Ce personnel qui ne fait pas partie du personnel permanent de la CBLT est payé sur les fonds du programme.

Tableau N° 2 : Répartition du Personnel de PRESIBALT

Poste	Coordination Régionale	Coordinations	Effectif
Coordonnateur Régional	1		1
Expert suivi-évaluation	1		1
Expert passation des marchés	1		1
Experte genre et développement durable	1		1
Gestionnaire –comptable	1		1
Assistant administratif	1	4	5
Caissier	1	-	1
Planton	-	4	4
Chauffeur	2	4	6
Gardiens	-	3	3
Coordonneurs nationaux		3	3
Comptables	-	4	4
Expert Gestion RN	-	4	4
Total	9	26	35

En ce qui concerne le personnel du Programme de Développement Durable du Bassin du Lac Tchad, à la date du 31 décembre 2017, l'effectif du personnel de PRODEBALT est de 15 agents toutes catégories confondues. À la différence du personnel de PRESIBALT, le personnel de la Coordination régionale de PRODEBALT à l'exception du gestionnaire-comptable, le comptable et l'assistant administratif a été recruté par la CBLT et mis à la disposition du Programme. À ce titre leurs salaires sont payés par la CBLT. Ils bénéficient cependant des indemnités au niveau du Programme. Actuellement le personnel est réduit avec la fin du Programme.

Les Ressources humaines disponibles au niveau régional et des coordinations nationales se présentent comme suit.

Tableau N° 2 : Répartition du personnel de PRODEBALT

Poste	Coordination Régionale	Coordinations	Effectif
Coordonnateur Régionale	1		1
Expert suivi-évaluation			
Expert pêche	1		1
Expert agro –pastoralisme	1		1
Gestionnaire –comptable	1		1
Assistant administratif	2		2
Comptable	1	-	1
Planton	1		1
Chauffeur	1		1
Coordonneurs nationaux		5	5
Expert Gestion des RN	1		1
Total	10	5	15

4.2. Administration des Ressources Humaines

Au cours de l'exercice 2017, les activités de routine dévouées liées à l'administration de la gestion des Ressources humaines ont été régulièrement exécutées. Il s'agit de la gestion des permissions d'absence, des congés administratifs et des congés au foyer, l'enregistrement et le traitement des demandes de remboursement des frais médicaux, la liquidation des droits sociaux des agents ayant quitté la CBLT.

4.2.1 Les avancements

Soixante quatre (64) dont 34 cadres et 30 personnels d'appui ont été promus au bénéfice d'un échelon dans leur catégorie au titre de l'année 2017,

4.2.2 Les recrutements

Postes	Effectif	Affectation
Gestionnaire comptable	1	Coordination Régionale PRESIBALT-Tchad
Assistant Administratif Bilingue	1	
Caissière	1	
Chauffeur	2	
Expert Gestion des Ressources Naturelles	2	Coordination Nationale PRESIBALT
Totale	6	

Le remplacement des deux (2) experts « Gestion des Ressources Naturelles » des coordinations nationales de PRESIBALT du Niger et de la RCA a été fait pour les motifs ci-dessous : a) démission de l'experte gestion des ressources du Niger, et b) décès de l'expert gestion des ressources naturelles de la RCA.

4.2.3 Les stages

Dans le cadre de l'appui à l'encadrement des étudiants à la recherche et au perfectionnement, la CBLT a accueilli vingt (20) au sein de ses différents service . Le passage de ces étudiants était orienté, selon leurs besoins, soit au stage de perfectionnement, soit au stage académique/recherche pour la préparation des mémoires ou thèses. Les étudiants ont passé leur stage auprès des divisions/services suivants avec les thèmes globaux respectifs ci-après :

Division/Service d'encadrement	Nombre	Thèmes
Division de la gestion des ressources naturelles	5	Hydrologie/Hydrogéologie
Division de la Coopération et Projets	4	Gestion, évaluation-suivi
Division des Ressources Humaines	3	Gestion des ressources humaines
Division de la Comptabilité/Finance	2	Management des projets, comptabilité et finances
Conseiller Militaire SE/CBLT	3	Bonne gouvernance, gestion des conflits/paix et sécurité
PRESIBALT/PRODEBALT	3	Gestion des projets – Cas pratiques

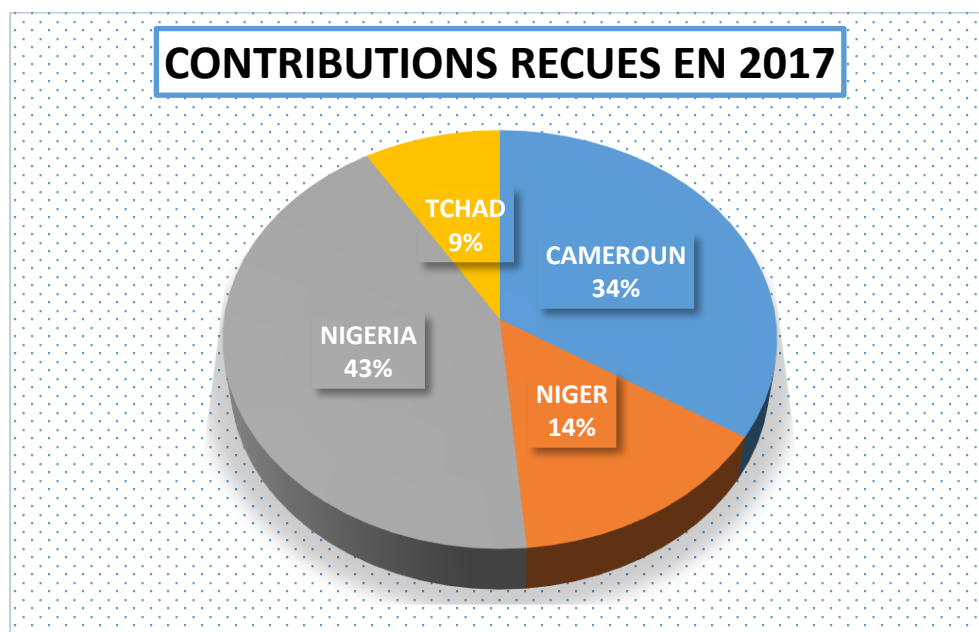
4.3 Situation financière au 31 décembre 2017

La situation des contributions des Etats membres au 31 décembre 2017 se présente comme suit :

Etats membres	Contributions dues		Total	Paiements reçus en 2017	Reste à payer
	Arriérés au 31/12/2016	Budget 2017			
Cameroun	2.659.428.506	724.589.702	3.384.018.208	1.100.000.000	2.284.018.208
Libye	2.532.929.267	652.130.732	3.185.059.999	-	3.185.059.999
Niger	575.155.343	253.606.396	828.761.739	469.297.626	359.464.113
Nigeria	-	1.449.179.404	1.449.179.404	1.377.617.860	71.561.544
Tchad	564.872.177	398.524.336	963.396.513	282.436.088	680.960.425
RCA	1.601.000.538	144.917.940	1.745.918.478	-	1.745.918.478
Total	7.933.385.831	3.622.948.510	11.556.334.341	3.229.351.574	8.326.982.767

Courant 2017, le Secrétariat Exécutif a encaissé la somme de 3.229.353.574 FCFA au titre de paiement des contributions annuelles et des arriérés de contributions, comme le montre le tableau ci-dessus. Le paiement du Nigeria qui était destiné à apurer tous ses engagements n'a pas permis de les couvrir totalement en raison des fluctuations de change du dollar.

Le graphique ci-dessous montre ce que chaque Etat doit en termes de contributions et d'arriérés de contributions au 31 décembre 2017 :



4.4. Exécution du budget au 31 décembre 2017

Le budget global du Secrétariat Exécutif approuvé lors de la 62^{ème} Session Ordinaire du Conseil des Ministres s'élève à 5.873.106.881 FCFA, dont 3.906.900.000 FCFA au titre du budget de développement, soit 67%, et 1.966.206.881 FCFA au titre du fonctionnement, soit 33%. Au 31 décembre 2017, un total de 3.006.311.877 FCFA a été dépensé, soit une réalisation de 51%. Le budget de développement est exécuté à hauteur de 39% tandis que le budget de fonctionnement l'est à 74%. Le faible niveau d'exécution du budget s'explique par le paiement tardif par les Etats membres de leurs contributions statutaires, ce qui contraint le Secrétariat Exécutif à adopter une stratégie de prudence dans la gestion.

	Budget	Réalisé	%
Fonctionnement	1.966.206.881	1.463.899.853	74%
Développement	3.906.900.000	1.542.412.024	39%
	5.873.106.881	3.006.311.877	51%

4.4.1. Exécution du budget de développement

Le budget de développement au titre de l'exercice 2017 est arrêté à un montant de 3.906.900.000 FCFA, prenant en compte les activités du plan d'urgence pour un montant de 1.500.000.000 FCFA. Au 31 décembre 2017, une somme de 1.542.412.024 FCFA a été utilisée pour le développement, soit un taux de mise en œuvre de 39%.

Le détail de l'exécution du budget de développement se présente ainsi qu'il suit :

AXE I : Amélioration de la qualité et de la quantité des eaux du Bassin du Lac Tchad.

Cet axe comporte 3 cibles qui sont (i) « évaluer les connaissances actuelles sur la qualité des eaux de surface », (ii) « approfondir les études de faisabilité du Projet transfert des eaux interbassin » et (iii) « évaluer les connaissances actuelles sur la qualité des eaux souterraines ». Au 31 décembre 2017, la somme de 144.550.950 FCFA a été dépensée sur ce chapitre sur une enveloppe budgétaire de 517.900.000 FCFA allouée, soit une réalisation de 28%. Les activités réalisées concernent entre la collecte des données Hydrologiques, l'évaluation de l'état des réseaux hydrométrique RCA & Nigéria, la réalisation du bilan hydrologique, chimique & isotopique du Lac, la détermination de la superficie du Lac pendant la saison hydrologique 17, et la superficie des plaines d'inondation/zones humides année 17.

AXE II : Restauration, conservation et utilisation durable des ressources du Bassin du Lac Tchad

L'axe IIE II comporte 3 cibles dont (i) « Développer les bases de données régionales SIG », (ii) « Démontrer/développer des projets pilotes de pratiques agro-pastorales saines », (iii) « Promouvoir des sources de revenus alternatives ». Au 31 décembre 2017, cet axe a enregistré la somme de 10.000.000 FCFA pour une prévision budgétaire de 30.000.000 FCFA, soit une réalisation de 33%. Ce montant a été utilisé pour la construction de la base de données et la collecte des métadonnées dans les Etats membres.

AXE III : Restauration et conservation des écosystèmes du Bassin du Lac Tchad

Il est composé de 2 cibles notamment (i) « Elaborer et mettre en œuvre des projets et programmes », (ii) « Capitaliser et promouvoir les meilleures techniques de conservation des écosystèmes ». Au 31 décembre 2017, un montant de 15.000.000 FCFA a été utilisé pour l'élaboration des fiches de projets.

AXE IV : Renforcement des capacités des parties prenantes

L'OQERE V est composé d'une seule cible qui est : « Mettre en application une stratégie de participation des parties prenantes. Au 31 décembre 2017, une somme de 66.510.000 FCFA a été dépensée sur ce chapitre sur une enveloppe budgétaire de 115.000.000 FCFA, pour le renforcement des capacités du personnel de la CBLT et des Experts des Etats membres en suivi-évaluation des projets, ainsi que la mise en œuvre des partenariats avec le PULCI et la NASA, soit une réalisation de 58%.

AXE V : Développement du cadre institutionnel et opérationnel

Ce chapitre comporte 6 cibles dont (i) « Mettre en œuvre la PAS 2008-2025 », (ii) « Améliorer l'organisation des événements et activités », (iii) « Mettre en place un système performant de gestion financière », (IV) « Mettre en place un système performant de gestion des ressources humaines », (V) « Améliorer l'environnement de travail », (VI) « Améliorer la visibilité de la CBLT auprès des Etats membres. Au 31 décembre 2017, un montant de 748.294.184 FCFA a été dépensé sur ce chapitre pour une enveloppe

budgétaire de 1.724.000.000 FCFA allouée, soit une réalisation de 43%. Les principales activités mises en œuvre concernent la planification opérationnelle, l'appui au démarrage des nouveaux projets, le paiement de la Contrepartie aux projets et programmes supervision des activités de la CBLT/les PF, le cadrage des actions de la Commission, l'actualisation du plan de gestion de la plaine Waza-Logone et l'actualisation du plan de gestion du Lac Fitri. On note également l'organisation de l'atelier de capitalisation des bonnes pratiques des projets et programmes de la CBLT, le renouvellement de l'abonnement Internet et la Liquidation des droits sociaux du personnel de l'ERFA.

AXE VI : Développement des actions d'urgence en faveur des couches vulnérables

Cet axe comporte 3 cibles dont (i) « Développer les activités génératrices de revenus », (ii) « Développer des infrastructures de base » et (iii) « Développer des infrastructures socio-économiques ». Au 31 décembre 2017, un montant de 558.056.890 FCFA a été dépensé sur cet axe pour une enveloppe budgétaire de 1.500.000.000 FCFA allouée, soit une réalisation de 37%. Les principales activités mises en œuvre concernent la promotion des activités avicoles à Zinder au Niger, la création des petits périmètres irrigués au Nigeria, l'approvisionnement en eau potable au Cameroun, la réhabilitation du district de Kousséri au Cameroun, l'approvisionnement en eau potable au TCHAD, l'approvisionnement en eau potable au Nigéria

4.4.2 Exécution du budget de fonctionnement

Le budget approuvé pour le fonctionnement de la CBLT est arrêté à un montant total de 1.966.206.881 FCFA. Au 31 décembre 2017, 1.463.899.853 FCFA sont dépensés pour assurer le fonctionnement courant du Secrétariat Exécutif, soit un taux de réalisation de 74%. Ce taux d'exécution qui paraît faible pour un budget de fonctionnement s'explique par le retard dans la mise en œuvre du nouvel organigramme issu de la réforme, mais également du fait que certains postes restés vacants après le départ des titulaires n'ont pas été pourvus.

Le détail de l'exécution du budget de fonctionnement est présenté ci-dessus.

- ***Réunions statutaires***

Sous ce chapitre sont regroupées les dépenses liées à la tenue des sessions du Conseil des Ministres ainsi que les Sommets des Chefs d'Etats et de Gouvernements. Il a été provisionné à hauteur de 270.000.000 FCFA pour l'exercice 2016. Au 31 décembre 2017, aucune dépense n'est engagée sous la rubrique, du fait que les réunions statutaires ne sont pas tenues en 2017.

- ***Salaires, émoluments et autres avantages du personnel***

Cette rubrique concerne les salaires et émoluments, les indemnités et autres avantages du personnel. Une enveloppe budgétaire de 1.082.355.912 FCFA avait été allouée pour couvrir ces dépenses. Au 31 décembre 2017, les dépenses réelles s'élèvent à 905.403.907 FCFA, soit une réalisation de 84%.

- ***Droits sociaux du personnel***

Cette ligne budgétaire a enregistré une provision de 232.350.969 FCFA pour le paiement des droits sociaux et autres gratifications du personnel au départ. Au 31 décembre 2017, la somme de 211.995.511 FCFA a été dépensée, soit une réalisation de 91%.

- ***Transport et missions***

Ce chapitre avait reçu une prévision budgétaire de 145.000.000 FCFA pour l'année fiscale 2016. A la fin de l'année 2017, les dépenses correspondantes ont atteint un montant de 111.683.250 FCFA, soit un taux d'exécution de 77%.

- ***Services extérieurs consommés***

Il s'agit de diverses charges de fonctionnement, notamment la communication, l'entretien, les frais de réception, les assurances, le carburant et les lubrifiants, les frais bancaires, ainsi que les diverses consommations, etc. Un budget de 276.000.000 FCFA avait été autorisé pour cette rubrique. Au 31 décembre 2017, les dépenses liées à ces postes budgétaires s'élèvent à 184.062.206 FCFA, soit un taux d'exécution de 67%.

- ***Achat matériel et mobilier***

Il s'agit de divers achats de petit matériel (ordinateurs, imprimantes et autres) et de mobilier de bureau. Une enveloppe de 52.000.000 FCFA avait été prévue pour ce poste. Durant l'année 2017, le total des dépenses liées à ce poste s'élèvent à 42.692.829 FCFA, soit une réalisation de 81%.

- ***Divers imprévus***

Un montant de 17.500.000 FCFA avait été prévu pour cette rubrique. Au 31 décembre 2017, une somme de 8.062.150 FCFA est dépensée, soit un pourcentage de 54%.

PARTIE V : ETAT DE MISE EN OEUVRE DES RESOLUTIONS DE LA 62^{ème}
SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL DES MINISTRES

Résolution N° 1 : Relative à la fin du mandat du Secrétaire Exécutif

« Les Commissaires, après avoir délibéré, recommandent :

- a) La tenue d'un Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement pour pourvoir au poste de Secrétaire Exécutif ;*
- b) En cas d'impossibilité de la tenue d'un tel Sommet, qu'il soit envisagé des consultations entre Chefs d'Etat pour :*
 - Designer un nouveau Secrétaire Exécutif ;*
 - Ou proroger le mandat de l'actuel Secrétaire Exécutif jusqu'à la tenue d'un prochain Sommet. »*

Cette résolution est mise en œuvre car par lettre N° 000053/PRN/CAB en date du 03 mai 2017, le Président en Exercice du Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement a décidé de maintenir le Secrétaire Exécutif en poste jusqu'à la tenue du prochain Sommet.

Résolution N° 2 : Relative à la réactivation du poste de Secrétaire Exécutif Adjoint

« Les Commissaires, après avoir délibéré, maintiennent de surseoir à la réactivation du poste de Secrétaire Exécutif Adjoint de la CBLT »

Cette résolution est mise en œuvre car le poste de Secrétaire Exécutif Adjoint de la CBLT n'est pas réactivé.

Résolution N° 3 : Relative au recrutement du Directeur de l'Administration et des Finances (DAF) et du Directeur Technique (DT)

« Les Commissaires, après avoir délibéré, approuvent :

Le recrutement de :

- M. NADJINGAR TITDJEBAÏE au poste de Directeur de l'Administration et des Finances (DAF) ; et*
- M. BOUBAKARI MANA au poste de Directeur Technique (DT) »*

La résolution est mise en œuvre car les deux Directeurs sont recrutés et ont pris effectivement service le 1^{er} avril 2017.

Résolution N°4 : Relative au Programme d'Activités et Budget 2017 du Secrétariat Exécutif de la CBLT

« Les Commissaires, après avoir délibéré, approuvent :

Le budget de la CBLT pour l'exercice 2017, conformément au Programme d'activités, équilibre en recettes et en dépenses a un montant total de seize milliards trois cents quatre-vingt-dix-huit millions huit cent trente-quatre mille (16.398.834.000) Francs répartis comme suit :

- *Dix milliards cinq cent vingt-cinq millions huit cent trente-quatre mille (10.525.834.000) Francs à financer par les Partenaires Techniques et Financiers ;*
- *Cinq milliards huit cent soixante-treize millions cent sept mille (5.873.107.000) Francs à financer par les pays membres.*

Le budget est décomposé comme suit :

- *Développement : 14.432.627.000 FCFA*
- *Fonctionnement : 1.966.207.000 FCFA »*

La résolution est mise en œuvre car le budget approuvé a été exécuté régulièrement dans la limite des ressources disponibles.

Résolution N°5 : Relative à la fermeture de l'Ecole Régionale de Formation agricole de N'Gala

« Les Commissaires, après avoir délibéré,

- ✓ *Approuvent la fermeture définitive de l'Ecole Régionale de Formation agricole de N'Gala ;*
- ✓ *Autorisent le Secrétaire Exécutif à procéder à la liquidation des droits sociaux de tout le personnel encore en service pour un montant total de 250.000.000 FCFA ;*
- ✓ *Instruisent le Secrétaire Exécutif à procéder aux démarches nécessaires en vue de la rétrocession de ses infrastructures à la Force Multinationale Mixte »*

La résolution est entièrement mise en œuvre car : i) la fermeture de l'Ecole est effective ; ii) les droits sociaux du personnel sont totalement liquidés et iii) une lettre a été adressée au Commandement de la Force Multinationale Mixte pour prendre possession des infrastructures de l'Ecole.

CONCLUSION ET ENSEIGNEMENTS

Au terme de la mise en œuvre des activités programmées en 2017, on peut affirmer qu'une synergie et une solidarité se sont développées entre les différents acteurs pour l'atteinte de l'un des objectifs visés par la CBLT qui est "d'établir un cadre environnemental stratégique et participatif pour le développement durable du Bassin du Lac Tchad et de lancer au niveau de l'ensemble du bassin, un programme coopératif pour la gestion transfrontalière des ressources en eau et en terres". En effet, hormis les volets non couverts par les projets en cofinancement, la plupart des indicateurs de résultats a été atteinte pour les trois principales composantes à savoir l'amélioration de la quantité et de la qualité des eaux, la conservation de la biodiversité et la restauration des écosystèmes du bassin.

Des étapes décisives ont été franchies tant sur le plan de mise en œuvre des activités à impact rapide sur les communautés que sur le plan organisation des parties prenantes aux niveaux national et régional sur la gestion des connaissances en ressources en eau. C'est ainsi qu'entre autres, les acquis ci-après méritent d'être soulignés et consolidés en 2018 notamment:

- ✓ L'amélioration de la gestion des données et des connaissances dans les domaines de l'eau et de l'environnement par l'équipement d'un réseau de stations hydrologiques et météorologiques ;
- ✓ des études transversales ou thématiques d'approfondissement des problèmes environnementaux et de gestion des ressources en eau ;
- ✓ la création d'un cadre de plus en plus opérationnel de mise en œuvre des microprojets de développement et de préservation de l'environnement visant de plus la réduction de la pauvreté dans le bassin ;
- ✓ La réalisation d'une analyse diagnostique transfrontalière (ADT) et d'un plan d'action stratégique (PAS) de façon participative dotant ainsi l'Organisation d'un outil de planification stratégique actualisé.

Pour consolider ces principaux acquis et s'assurer de la réussite de ces actions, la CBLT, avec le concours de ses Etats membres et de ses partenaires doit s'atteler à garantir un climat de sécurité des personnes et des biens dans le bassin et à trouver le financement des plans de développement et de stabilisation de la zone qu'elle a élaborés ainsi que des activités programmées en 2018.

Ainsi grâce à ces efforts techniques et financiers, on peut dire que la CBLT est en train de franchir un pas supplémentaire dans la consolidation des principes fondateurs de l'organisation que sont: la solidarité, le partage et l'équité.